



**COLLÈGE COOPÉRATIF  
PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE**

## **Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport**

**Région PACA**

**(DES JEPS Région PACA)**

**UC1-UC2 - Note à la décision**

**« Comité citoyen des jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille »**

**Présenté par Wenceslas TEKO**

**DESJEPS Promotion 10**

Session : Décembre 2018

Lieu de la formation

**COLLEGE COOPERATIF P.A.M**

Europôle Méditerranée de l'Arbois, Bât Gérard Megie, avenue Louis Philibert,

BP 50 099, 13793 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Tél;(33) 4 42 21 26 11 – Courriel : [collcoop@collcoop.org](mailto:collcoop@collcoop.org) – [www.collcoop.org](http://www.collcoop.org)

Centre associé : CCO Centre Social Château St Loup /St Thys

« Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager le centre de formation, ni le directeur de mémoire ».

« Je soussigné **Wenceslas TEKO**, certifie que le contenu de ce document est le résultat de mon travail personnel.

Je certifie également que toutes les données, raisonnements et conclusions empruntés à la littérature, sont exactement rapportés, cités, mentionnés dans la partie référence.

Je certifie enfin que ce document, totalement ou partiellement n'a jamais été évalué auparavant et n'a jamais été étudié. »

### REMERCIEMENTS

« La volonté d'émancipation et de transformation sociale qui animait les militants associatifs fait la place à l'organisation consommatrice, à la conformation ou à la réparation<sup>1</sup> ».

Cette citation révèle l'esprit dans lequel j'ai pu évoluer et mettre en œuvre ce document, fait d'engagements, mais aussi de contradictions et de confrontations entre de fortes exigences administratives et financières dans la gestion d'une structure sociale de proximité face aux valeurs militantes et d'émancipation de l'Education Populaire.

Tout d'abord, je tiens à remercier la directrice du Centre social Romain Rolland, Mme Catherine Théron, qui était également ma tutrice (de stage). Je remercie l'équipe avec qui j'ai commencé ce travail, Rosalie, Titaïna, Déborah, Sophie, Emilie, Bruno, Lamia et Louise pour leur confiance et leur soutien. Je voulais témoigner ma reconnaissance aux jeunes des cités de la Sauvagère, de Château St Loup, de St Thys et de la copropriété de Benza et à nos partenaires de la CAF 13 ainsi qu'aux associations et intervenants auxquels j'ai fait appel dans la réalisation de ce projet.

Je remercie mes collègues de la formation D.E.S.J.E.P.S, la référente pédagogique Karima Berriche et l'équipe du Collège Coopératif.

Et enfin, je remercie tout particulièrement les amis(es) qui ont lu, relu et apporté des corrections et commentaires à ce document.

---

<sup>1</sup>Eric Favey (1995) président de la ligue de L'enseignement, extrait du livre, l'éducation populaire ré-interrogée de Jean Bourrieau

## AVANT-PROPOS

Actuellement animateur de Prévention Jeunesse (APJ)<sup>2</sup> au CCO<sup>3</sup> centre social Romain Rolland situé dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille depuis juin 2013, j'ai précédemment dirigé les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM 3-11ans) des cités de la Sauvagère (2009-2011) et plus tard celui de Château St Loup (2011-2013), tous situés dans le 10<sup>ème</sup>. J'ai été animateur en colonie de vacances (2006-2008), dans ce cadre, j'ai eu l'opportunité de diriger plusieurs séjours dans les Alpes de Hautes Provence avec 150 enfants de 6-17 ans et une équipe de salarié(es) et de Bénévoles.

Journaliste d'investigation au Bénin<sup>4</sup>, j'ai travaillé dans plusieurs Radios au Bénin, au Sénégal et à Amsterdam avant de travailler bénévolement à la Radio Communautaire Radio Galère à Marseille. Le passage du journalisme (Bénin- Sénégal- Amsterdam) vers l'Animation socioculturelle en France ne s'est fait pas sans embuche.

Pour des raisons d'équivalence de diplôme, je n'ai pu exercer mon métier de journaliste en France alors que j'ai pu travailler et animer des émissions en Hollande.

Né et grandi à Cotonou (Bénin), pays où les valeurs de solidarité sont encore prégnantes, il faut « *tout un village pour éduquer un enfant* » disait un griot<sup>5</sup> Africain. Je me suis très tôt occupé des jeunes et enfants de mon quartier comme d'autres grands frères ou grandes sœurs l'avaient fait pour moi. Spontanément j'animais des ateliers de football, de contes, de chansons. Les loisirs et plaisirs durant ce temps, au Bénin, ne se résumaient qu'à cela. Sans code, sans réglementation, sans législation, mais avec le sourire, la spontanéité que nous animions, et accompagnions les enfants et les jeunes.

A Marseille, j'ai commencé des ateliers de contes dans les écoles et lycées. Les sollicitations d'autres établissements ont augmenté proportionnellement aux nombres d'élèves et de collégiens qui participaient de plus en plus à mes interventions. J'ai alors décidé de me professionnaliser en démarrant par le BAFA, occupant un poste d'animateur dans des colonies de Vacances. Partisan de l'apprentissage expérientiel, je me suis engagé dans les Francas, organisme d'Education Populaire.

---

<sup>2</sup> Animateur Prévention Jeunesse

<sup>3</sup> Centre de Culture Ouvrière est une association d'éducation populaire rattaché à la fédération « Culture et Liberté »

<sup>4</sup> Bénin, autrefois appelé République du Dahomey, le Bénin est un petit pays situé en Afrique de l'Ouest

<sup>5</sup> Le griot, aussi appelé barde est une personne qui officie comme communicateur traditionnel en Afrique occidentale.

Au travers d'Educ Pop<sup>6</sup> en France, il m'a semblé retrouver des valeurs de bienveillance et d'éducation par les pairs de mon village. Au Bénin, l'Educ Pop n'était certes pas formalisée, mais ces valeurs étaient naturellement partagées.

Cette expérience professionnelle d'animateur et de direction de colonie m'avait amené à me questionner sur l'animation telle que je la conçois, et celle pensée et réglementée dans des cadres trop rigides qui laissent peu de place à « l'Animation : Donner la vie ». J'ai voulu identifier les blocages, ce qui empêche les animateurs et animatrices de libérer leurs énergies au service de « l'Animation ». Mon désir de diriger un groupe d'animateurs afin de confronter ma conception alliant réglementations et énergie et créativité libératrice m'a poussé à passer le BPJEPS LTP. J'ai dirigé des Accueils de Loisirs dans un souci d'amélioration de la pratique, d'apporter aux animateurs cette touche de spontanéité qui tient compte des envies des enfants. Je gagne en « Diplôme » ce que je perds en « Animation spontanée ». La reconnaissance au détriment du plaisir « d'Animer ». Comment partager ces valeurs d'Educ Pop avec les animateurs et les collègues avec qui je travaille en étant que simple directeur d'ACM ? En 2014, j'ai obtenu mon DEJEPS au Céméa-Paca, autre organisme d'Educ Pop, mais l'insatisfaction de ne pas pouvoir ancrer les valeurs d'Educ Pop dans mes pratiques est toujours prégnante. Au CCO Romain Rolland, en tant que directeur de L'ACM Ados, Animateur de Prévention Jeunesse, coordinateur de projets, formateur, je recherchais toujours comment concilier les valeurs de l'Educ Pop et la gestion d'une structure sociale où le critère prioritaire est la gestion financière et administrative. Il faudra élargir mon champ d'apprentissage, aller voir ce qui se passe ailleurs. En 2015, j'ai participé à des formations européennes financées par Erasmus+ et OFAJ autour des apprentissages interculturels, des échanges de pratiques entre professionnels Européens, sanctionnées par des certificats d'Animateurs Interculturel Européens. Une formation internationale en Bretagne en septembre 2016 sur « Le pouvoir de l'Education Non Formelle » me motive davantage à continuer mes recherches sur la conciliation entre Educ pop et gestion d'une structure sociale.

---

<sup>6</sup>Désignation habituelle d'éducation populaire

Face aux grandes mutations du secteur associatif, marqué par l'essoufflement du modèle économique et environnemental des organismes d'Educ Pop, et des structures sociales, se pose aujourd'hui pour les travailleurs sociaux la question de comment concilier la gestion d'une structure sociale de plus en plus impactée par des impératifs financiers et administratifs avec les valeurs d'éduc Pop ? Pour cela reste à approfondir la question : qu'est-ce que le management ? Qu'est-ce la gestion administrative et financière d'une structure sociale ? Et surtout qu'est-ce que l'Educ Pop aujourd'hui ? J'ai alors décidé de me former davantage, d'approfondir mes connaissances. Je m'inscris en DESJEPS 2018 au Collège Coopératif.

Cette formation devait me permettre de comprendre les grandes mutations économiques et politiques qui traversent le secteur associatif afin d'être en capacité d'allier gestion financière et administrative et développement d'activités inscrites dans des valeurs d'Education Populaire.

## Sommaire

.....	1
1- Méthodologie.....	1
2- Contexte : .....	2
3- Marseille : Ville multiculturelle .....	5
4- 10 <sup>ème</sup> Arrondissement de Marseille : Historiquement industriel.....	5
5- Centre Social Romain Rolland : Lieu D’initiatives Populaires.....	6
6- Les 4 cités d’interventions du Centre Social Romain Rolland et leurs particularités / Territoires d’intervention du centre social .....	8
7- Analyse SWOT du centre social Romain Rolland.....	12
a) En tant que Responsable du Secteur Jeunes du Centre Social Romain Rolland : ACM Ados sans planning d’activité.....	13
b) En tant qu’Animateur de Prévention Jeunesse : APJ .....	15
c)- Les Politiques Jeunesse du territoire et les Jeux d’acteurs .....	16
9- Problématique.....	18
10- Projet- Objectifs-Actions–Ressources Humaines du projet .....	19
11- Analyse Financière du Centre Social Romain Rolland .....	21
12- Budget Prévisionnel du Projet : « Comité Citoyen des Jeunes du 10 <sup>ème</sup> arrondissement ».....	23
Explication du budget prévisionnel :.....	23
13- CONCLUSION .....	24

## 1- Méthodologie

Je vais développer dans ce document le projet « **Comité Citoyens des Jeunes** » afin d'observer comment ce comité peut susciter chez les jeunes un élan d'engagement citoyen et dans quelle mesure il peut influencer sur la politique jeunesse du territoire.

Pour y arriver, j'ai basé ma méthodologie sur une approche globale et transversale pour répondre à la fois aux besoins des jeunes, aux attentes de ma structure et à celles des partenaires associés.

Je vais dans un premier temps décrire de façon succincte le territoire d'ancrage du projet, Marseille et le 10<sup>ème</sup> arrondissement. La structure dans laquelle je travaille, le Centre Social Romain Rolland, mon secteur d'intervention. Je vais ensuite préciser les quatre cités de notre zone de vie sociale, mes fonctions d'APJ et Responsable de secteur. Je finirai par les caractéristiques du public destinataire du projet.

Le deuxième temps sera consacré au diagnostic. Au-delà du diagnostic institutionnel quoique important, et des « solutions politiques » sous forme de commandes publiques parfois contraignantes, exogènes et descendantes qui ne tiennent pas toujours compte des réalités du terrain. Ce que Max Weber appelle « *La sottise Humaine* », c'est à dire « *la réalité non conforme à la théorie économique* »<sup>7</sup>. Mon travail sur le terrain, les liens avec les familles et les jeunes, m'ont permis de recueillir les besoins et attentes réels des jeunes et des familles. Ma présence sociale dans les cités des jeunes, dans leurs familles, le travail partenarial mené avec l'équipe et les autres éducateurs et travailleurs sociaux du territoire confèrent à ce diagnostic partagé une pertinence et une identification objectives des réels besoins des jeunes de notre zone de vie sociale, ce que j'appellerai tout le long de ce document « *Diagnostic au coin de Rue* », en empruntant à Howard Becker<sup>8</sup>, le concept « Sociologie au coin de rue ».

La compilation des informations et des témoignages ont permis de vérifier la cohérence du projet avec les orientations, du CD13, de la CAF et les priorités locales de la politique jeunesse. Pour construire ce projet fédérateur, j'ai écouté, consulté, concerté pour qu'ensemble nous arrivions à une dynamique de projet.

Cette phase m'a permis d'élargir les objectifs généraux du projet, et de décliner les actions à mettre en place. Des entretiens exploratoires avec les partenaires et acteurs de politique

---

<sup>7</sup>Béatrice Hibou, Anatomie Politique de la Domination, édition découverte

<sup>8</sup>Howard Becker, *Les ficelles du métier*, « Sociologie au coin de la rue »

jeunesse sur le territoire. Le travail de concertation et de définition des objectifs découle du travail que j'ai mené avec l'équipe sur le terrain et des différents échanges effectués avec les jeunes de notre structure.

J'aborderai enfin la phase critique de ce projet, le lien avec le pouvoir d'agir des jeunes, les freins, les limites et les perspectives.

## 2- Contexte :

Dans une société où plusieurs indicateurs révèlent le retrait de l'Etat dans la régulation sociale, le délitement du lien social dans les cités, et le désintérêt des jeunes pour la chose publique, la participation des jeunes et des familles dans les actions du Centre Social Romain Rolland bénéficie d'un regain d'attention. Le parti pris de ma démarche s'est donc attaché à chercher avec eux, les causes profondes de leur malaise, des questions qu'ils se posent, avant d'étudier comment les accompagner à savoir lire « *la réalité sociale*<sup>9</sup> », de comprendre la place que l'on y occupe, que l'on pourrait ou devrait occuper, « *l'éveil démocratique* » dirait Marc Sangnier<sup>10</sup>. Mais comment comprendre la « réalité sociale » quand on a tendance à la limiter à sa dimension spectaculaire des jeunes ou des manifestants brandissant des pancartes et criant haro sur l'oligarchie ? Il s'agit en fait de les sortir, aussi modestement que cela soit de la place qui leur a été assignée par les rapports sociaux, le genre, le handicap, la culture d'appartenance, les accidents de la vie, les conditions de vie. Une première prise de parole en public de celui qui n'a jamais osé, est déjà une forme de lecture de la réalité sociale.

Des échanges, réunions et évaluations avec les jeunes pendant les ACM, séjours et activités, il ressort principalement :

- Un réel désamour pour les questions de citoyenneté. Comment un jeune né en France, ayant grandi en France, peut dire ne pas se reconnaître Français ? Qu'on s'appelle Amina, Delphine, Serge ou Aziz, la majorité des jeunes d'origines sociale et culturelle diverses, qui fréquentent le secteur jeunes disent ne pas se reconnaître Français.
- Des difficultés d'apprentissage et de décrochage scolaires chez les collégiens et lycéens.
- Des problématiques liées aux relations de genre garçons/filles, sont quelques-uns des constats que nous avons faits ensemble avec les jeunes et les partenaires.

---

<sup>9</sup> Cette expression est souvent utilisée par les MJC dans les années 70-80 pour décrire l'environnement social, sociétal économique, politique et sociologique, autrement les réalités autour de soi...

<sup>10</sup> Le Sillon de Marc Sangnier et la démocratie sociale : ... Le journal L'Eveil démocratique, bimensuel en octobre 1905, devient hebdomadaire en octobre 1906...



*Exemple 2* : Dois-je souligner aussi que le taux d'abstention aux élections législatives et présidentielles de 2017 est très élevé dans ces cités de notre zone de vie sociale, et que certains jeunes en âge de voter refusent d'aller s'exprimer dans les urnes ?

*De tous ces diagnostics et problématiques repérés, le parti pris de ma démarche est de travailler sur la question identitaire, de questionner les jeunes sur citoyenneté et de les accompagner dans leur construction identitaire, de leur permettre de s'exprimer, de DIRE leur malaise.*

Comment ne pas être d'accord avec Gilles Vigneault<sup>12</sup> quand il chantait que « **La violence est le manque de vocabulaire** ». Donnons donc la parole aux jeunes, qu'ils s'expriment et on travaillera ensemble sur ce qu'ils ont à Nous<sup>13</sup> dire. Au travers de ces recueils de parole, je me suis donné comme mission de créer les conditions de la prise de parole des jeunes sur les enjeux sociétaux, qu'ils aient confiance en eux et soient beaucoup plus actifs dans la vie de leur quartier, dans la société. Parler, mettre les mots sur ce qu'on vit, ce qu'on ressent, permet d'identifier et de comprendre les rapports sociaux autour de soi, avant de se donner les moyens d'agir. Comme disait Fernand Pelloutier, avoir « la science de son malheur »<sup>14</sup>, c'est la phase de « conscientisation », la première des quatre missions convergentes de l'Éducation Populaire, avant celles de « l'émancipation », de « l'augmentation du pouvoir d'agir », et de la « transformation de soi et des rapports sociaux et politiques »<sup>15</sup>.

Au vu de ce que j'ai précédemment décrit, je vais proposer à l'équipe du Centre Social, à la direction, aux partenaires et aux jeunes, la mise en place d'un « **Comité Citoyen des Jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille** », et comme problématique : « **Comment la mise en place d'un Comité Citoyen des Jeunes peut susciter un élan d'engagement citoyen et influencer sur la politique jeunesse du territoire** ».

---

<sup>12</sup>Poète, chanteur, québécois (La langue, c'est la clef de la grande maison. La violence, c'est un manque de vocabulaire. Celui qui, à l'enterrement d'un ami, ne peut que pleurer et sacrer : calice ! Tabernacle ! Hostie ! On comprend ce qu'il a voulu dire, mais il ne l'a pas dit).

<sup>13</sup>Partenaires, familles, éducateurs, travailleurs sociaux, acteurs politiques.

<sup>14</sup>Allusion à une phrase d'un article de Fernand Pelloutier, Le Musée du travail dans « L'ouvrier des deux mondes », 1er avril 1898 : « Ce qui lui manque (à l'ouvrier), c'est la science de son malheur ; c'est de connaître les causes de sa servitude ; c'est de pouvoir discerner contre quoi doivent être dirigés ses coups ». Ce texte vient d'être réédité par J.-P. Lecercle (2002). In L'Art et la Révolte aux Editions Place d'armes.

<sup>15</sup>Une réflexion de Philippe Langevin sur l'éducation Populaire et transformation sociale « extrait du contenu de son intervention en DESJEPS 2018 ».

### **3- Marseille : Ville multiculturelle**

Il suffit de se promener dans les rues de Marseille pour observer sa diversité, ses habitants de toutes origines et de toutes les cultures et ethnies, son multiculturalisme. Un legs de son histoire tournée vers la Méditerranée. Marseille, la deuxième ville de France, par sa population, est située au sud de la France, sur les bords de la Méditerranée, à environ 783 km de Paris à vol d'oiseau. Elle s'étend sur 240,62 km<sup>2</sup>. Ville de contrastes, notamment entre le Sud résidentiel, et le Nord populaire, avec des îlots de pauvreté notamment dans les quartiers nord, et dans certains arrondissements du sud et à l'Est.

Marseille est subdivisée en 16 Arrondissements, le 10<sup>ème</sup> fera l'objet de notre étude.

### **4- 10<sup>ème</sup> Arrondissement de Marseille : Historiquement industriel**

Le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille est délimité au nord par l'autoroute Est et l'Huveaune, à l'ouest par l'avenue Lætitia, limitrophe au sud avec le 9<sup>ème</sup> arrondissement, et les collines à l'Est. Il a longtemps été une terre dédiée à l'agriculture. C'est au 19<sup>ème</sup> siècle que la Capelette devient un centre industriel de premier plan avec implantation d'huileries, de miroiterie, de corderies et de grandes forges. La célèbre famille Pagnol s'installe à Saint Loup où le petit Marcel intègre sa première école, rue Gabriel Fauré.

Il faut attendre 1960 pour voir émerger de grands ensembles de bâtiments dont le plus important est le groupe HLM St Thys situé au centre du secteur.

Le groupe HLM « Château St Loup » est également construit à cette période. Viendront s'ajouter la résidence privée « la Pauline » et de l'autre côté du boulevard Romain Rolland, le site « la Sauvagère » qui abrite notre structure.

A la Sauvagère, on observe de grands espaces extérieurs. En longeant le boulevard Romain Rolland, jouxtant la partie Est du noyau villageois, il y a Pont de Vivaux, qui accueille 3 grands ensembles dont le groupe HLM Pont de Vivaux et la résidence Benza « Est Marseillais ».

La vallée de l'Huveaune est un territoire historiquement industriel avec un nombre important d'établissements majeurs dans ce domaine : Coder, Péchiney, Nestlé, Rivoire et Carret, Sainte Marie. Il connaît actuellement, d'importantes mutations mais reste parmi les premiers acteurs économiques de l'agglomération. Cette attractivité se traduit par un taux de création d'établissements supérieur à la moyenne marseillaise et à celle du CUCS (19% contre 17% à Marseille et 18% dans la Région). Une population émigrée depuis des générations.

Les jeunes de 17-25 représentent plus de 50% de la population<sup>16</sup>.



## 5- Centre Social Romain Rolland : Lieu D'initiatives Populaires

L'association Centre de Culture Ouvrière (CCO) est gestionnaire du centre social Romain Rolland depuis septembre 2003. L'antenne Château St Loup est rattachée au CCO depuis janvier 2006<sup>17</sup> et celle de St Thys depuis 2011. Le CCO s'inscrit dans un mouvement d'Education Populaire qui puise ses valeurs de son ancêtre la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), qui s'est illustrée dans les années 1920 par la revendication de l'allongement de la scolarité, la réduction du temps de travail et sa structuration en sections locales proposant des cercles d'études sur des thèmes socioéconomiques en alternance avec des formations religieuses. Les années 30 étant marquées par une crise économique sans précédent, la JOC propose des aides aux chômeurs et conçoit la méthode éducative « Voir-Juger-Agir ». Pendant la guerre 1945, elle s'oppose au travail obligatoire des prisonniers Français en Allemagne (Deux membres fondateurs, Tonnet et Garcet seront déportés par les Nazis et mourront dans le Camp de concentration de Dachau)<sup>18</sup> et devient une organisation citoyenne libérée de l'attribut religieux. En 1945 la JOC participe à l'élaboration d'une Nouvelle Politique de la Jeunesse. En 1980 elle met en place des projets de coopératives et de création de locaux de jeunes, apprend aux jeunes des milieux

<sup>16</sup> Enquête sociale bailleurs sociaux 2014

<sup>17</sup> Château St loup s'est détaché de Romain Rolland pour devenir un centre social à part entière en Janvier 2018

<sup>18</sup> Historique du mouvement JOC (<https://www.joc.be>)

populaires à assumer eux-mêmes la défense de leur droit. Elle les forme à accomplir des actions collectives de changement. La JOC est pionnière dans le domaine de l'éducation permanente. Dans ce monde de l'éducation populaire le jociste Albert Bouche crée à Marly en 1945, l'Institut de Culture Ouvrière (ICO) pour « *aider les militants dans leur tâche d'engagés* », qui deviendra en 1957 le CCO (Centre de Culture Ouvrière) et le fédération « Culture et Liberté » sous l'influence de la nouvelle génération de jociste Dominique Aluni. En 1960, une charte affirme les valeurs de CCO comme association d'Education Populaire, au service du monde du travail, de la promotion personnelle et collective. Le CCO se veut indépendant des mouvements, des organisations politiques et de l'église, laissant libre choix d'engagement à ses adhérents et stagiaires<sup>19</sup>.

Le Centre Social Romain Rolland, affilié au CCO, se nourrit de ces valeurs et a fait de l'Education Populaire le socle de ses actions.

Depuis Janvier 2018 l'antenne Château St Loup/St Thys a bénéficié d'un agrément CAF et est devenu un Centre Social à part entière.

En juin 2018 et suite à la Délégation De Service Publique (DSP), le Centre Social Romain Rolland devient une maison pour tous gérée par une nouvelle association Synergie Family.

*Avant d'évoquer les missions du centre social Romain Rolland, définissons d'abord ce qui fait la spécificité d'un Centre Social.*

Un centre social est implanté au cœur des quartiers, dans les villes et en milieu rural. C'est un lieu d'animation sociale et culturelle ouvert à tous les habitants. Ce sont des équipements de proximité qui s'inscrivent dans une tradition et qui ont un projet participatif. Depuis leur création, ***la spécificité d'un Centre Social réside dans la participation des habitants à son élaboration et à sa gestion***<sup>20</sup>.

Le centre social Romain Rolland par son accessibilité et ses valeurs défend :

- ➔ Le développement des principes de l'Education Populaire
- ➔ La Lutte contre toutes les formes d'exclusion
- ➔ L'épanouissement de l'individu dans son environnement

---

<sup>19</sup> Education populaire et mouvements familiaux ouvriers chrétiens par Michel Chauvière/cairn.info

<sup>20</sup> Historique des Centres Sociaux (page 1), revue « centre sociaux » de la fédération des centres sociaux de la Nièvre.

Besoins couverts par le Centre social	Les Besoins couverts partiellement
<p>Le soutien aux démarches administratives : Permanences sociales, permanences PIF, accueil généraliste, informations, orientations.</p> <p>La possibilité d'implication des habitants dans les projets de la structure</p> <p>Le soutien à la parentalité</p> <p>L'accompagnement scolaire des enfants et adolescents</p> <p>L'accompagnement individualisé des jeunes et des adultes en demande d'insertion professionnelle : (<i>Permanences MOVE, PLIE, Mission locale chaque semaine</i>)</p> <p>Les Activités de loisirs socio-éducatives.</p> <p>L'animation de la vie sociale : Fêtes de quartier, temps conviviaux .....</p> <p>Les ateliers sociolinguistiques</p> <p>La médiation sociale</p> <p>Les sorties culturelles pour enfants et adultes</p> <p>Un lieu d'accueil pour les 3/12 ans dans le cadre de l'ACM St Thys</p> <p>La demande de séjours - les sorties familiales</p>	<p>La dynamique associative</p> <p>L'accueil et l'accompagnement des familles fragilisées psychologiquement : (<i>Permanence point écouté santé 1 matinée par semaine</i>)</p> <p>L'accompagnement des parents face aux problématiques éducatives</p> <p>L'accompagnement des familles monoparentales fragilisées</p> <p>La prise en compte des publics jeunes sur les différents micros-sites en termes de prévention et des loisirs éducatifs (accueil jeunes, projets spécifiques)</p> <p>La prise en compte des demandes du public jeunes adultes (<i>ponctuellement nous nous faisons le relais des dispositifs existants</i>)</p> <p>Des activités artistique et sportives quotidiennes en direction des adultes et des enfants (danses, art plastique théâtre...)</p>

Le 10<sup>ème</sup> arrondissement étant vaste, les actions du Centre Social Romain Rolland sont ciblées sur quatre cités importantes pour être efficaces et pertinentes.

## 6- Les 4 cités d'interventions du Centre Social Romain Rolland et leurs particularités / Territoires d'intervention du centre social

*Des cités précaires et une forte présence d'une population jeune.*

### A- Château St Loup-St Thys-Benza et la Sauvagère<sup>21</sup>

Ces quatre cités constituent un territoire hétérogène en mutation, avec des caractéristiques socio-économiques plutôt défavorables où des poches de pauvreté perceptibles et la précarité se manifestent de façon inquiétante. Ces cités les plus pauvres du 10<sup>ème</sup> sont rejointes par les Marronniers, une partie de la copropriété de Pont de Vivaux et la petite cité de la Sainte dont le bâti très ancien. Il faut distinguer les copropriétés dégradées (Benza, Sauvagère) des Groupes HLM Château St Loup, St Thys même si dans ces 4 cités

<sup>21</sup> Depuis Juin 2018, la zone d'intervention du Centre Social a évolué et désormais prend en compte une partie du 9<sup>ème</sup> arrondissement vers la Pauline, Ste marguerite Dromel, le CNRS. Ce diagnostic a été fait bien avant l'évolution du territoire. Le projet et les jeunes qui y participent sont issus de ces quatre cités.

on compte le plus grand nombre de bénéficiaire de L'APL 29% (contre 19% pour la totalité du 10<sup>ème</sup> arrondissement).

Nous observons une forte augmentation des familles monoparentales sur le territoire, une paupérisation croissante, une augmentation des informations préoccupantes recensées par la MDS et la progression sur le territoire des mesures SESAD (ITEP Sanderval<sup>22</sup>).

**St Thys** est une cité éloignée du réseau RTM ne bénéficiant pas d'un réseau de transport en commun fluide (bus 18). Cité à flanc de colline, cependant ouverte vers l'extérieur mais en situation de rupture avec les espaces l'environnant. On y observe un communautarisme segmenté et des familles ou groupe de familles repliés sur elles-mêmes depuis des générations. Très peu de jeunes issus de cette cité participent aux activités du Centre Social (problème d'accessibilité).

*Quatre jeunes de 15-17 ans issus de cette cité fréquentent régulièrement le secteur jeune. Par contre les activités de peinture et les actions de proximité organisées au sein de la cité regroupent et touchent beaucoup de jeunes et de familles.*

**Château st Loup**, jusqu'alors accessible par une seule route se termine par une impasse au niveau du parc des bruyères ne bénéficiant que d'un seul bus pour s'y rendre (bus 17).

Ces deux sites sont marqués par un environnement d'habitations privées (collectives ou individuelles) au sein d'un territoire où l'infrastructure routière présente des difficultés de circulation d'un point à un autre, notamment au niveau du village St Loup ou du boulevard Romain Rolland. Nous notons cependant pour Château St Loup une accessibilité plus fluide en voiture depuis la continuité de l'U 430 reliant par la seule route d'accès Château St Loup et St Thys.

Un nombre important de jeunes (11-17 ans) de Château St Loup fréquentent régulièrement le centre social Romain Rolland et participent aux activités proposées par le secteur jeune. Ce sont des jeunes nés en France et dont les familles sont immigrées de plusieurs générations avec qui nous avons noué des relations de confiance dans la co-construction des projets, dans l'accompagnement et le suivi éducatifs. Du côté de l'école les 3 Ponts, de la traverse chevalier à la limite du 9<sup>ème</sup> arrondissement (vers St Tronc), on observe des

---

<sup>22</sup> Mesures d'accompagnements éducatifs de famille et d'enfants.

familles de classe moyenne, de petits pavillons qui contrastent avec les Hlm délabrés de traverse Chanteperdrix et Château St Loup.

***La plupart des jeunes qui viennent au centre proviennent des HLM***

**Sauvagère** Le site de la Sauvagère, à proximité, de l'autre côté du boulevard Romain Rolland, couvre plus de 20 hectares. Sa desserte est moins performante car seul le boulevard Trollat assure un accès depuis le boulevard Romain Rolland à la résidence et à l'école de la Sauvagère. Achevée dans les années 60, elle comprend plus de 600 logements en grande partie dégradée<sup>23</sup>. Le trafic de stupéfiants était plus accentué dans ce secteur avant la mise en place de l'approche globale<sup>24</sup> censée l'éradiquée. Le trafic entre temps s'est déplacé vers le boulevard Icard, avant de revenir à la Sauvagère après le départ de la police. La Sauvagère et Benza Concentre le plus d'enfants suivi par les éducateurs et un grand nombre de famille accompagnées par la MDS<sup>25</sup>.

Après Benza et Château St Loup, la Sauvagère est la troisième cité en termes de chiffre de provenance des jeunes (11-25 ans).

***Des jeunes scolarisés qui ont vite identifié le Secteur Jeune comme point de convergence et de rencontre. Ils participent activement aux projets proposés. Ce sont comme Château St Loup et Benza des jeunes pour certains scolarisés et d'autres en rupture scolaire et sociale.***

***Beaucoup de jeunes que nous connaissons et que nous avons longtemps suivi sont dans des CEF de la Valentine<sup>26</sup>.***

**Benza (Est Marseillais)**, également situé le long du boulevard Romain Rolland, ce secteur est le plus petit périmètre « Vallée de l'Huveaune » avec trois hectares<sup>27</sup>. Il jouxte la partie Est du noyau villageois de Pont de Vivaux. Quasiment plat, ce site accueille trois grands ensembles construits dans les années 60-70 et une partie du lycée professionnel Ampère. Les deux plus importants ensembles immobiliers sont le groupe HLM Pont de Vivaux et la copropriété Résidence Est Marseillais qui sont desservis par des impasses depuis le boulevard de Pont de Vivaux. On observe une augmentation des familles monoparentales, une paupérisation croissante avec une complexité des difficultés sociales. Désengagement et/ou impuissance des parents face à leurs rôles éducatifs. Perte des repères culturels et éducatifs des enfants et des jeunes parfois marginalisés au sein de leur propre famille. Le niveau scolaire des enfants est préoccupant, public d'origine étrangère avec des difficultés linguistiques et d'intégration. Personnes isolées en augmentation, une

---

<sup>23</sup> Données bailleurs sociaux.

<sup>24</sup> Un dispositif de la police censé lutter contre les trafiquants de drogue et qui consiste à envahir pendant plusieurs jours une cité avec des contrôles de tous les habitants entrants et sortants.

<sup>25</sup> Maison Départementale de la Solidarité

<sup>26</sup> CEF : Centre éducatifs Fermé... CER : Centre éducatif Renforcé

<sup>27</sup> Source : Syndic et Agam

vraie fracture sociale. Un important lieu de trafic. En décembre 2017 et Janvier 2018, on a regretté la mort de deux jeunes de 17 et 21 ans liée au trafic<sup>28</sup>. Le Secteur Jeune a reçu les jeunes dans une démarche d'écoute de mise en place d'un accompagnement psychologique. Aucune enquête n'a été menée ce qui fait dire aux jeunes que, mort ou vivant ils ne comptent pour personne. Aucune autorité locale n'a fait le déplacement dans cette cité.

***Cette cité fournit un nombre important de jeunes pour les cours de soutien scolaire. Pour beaucoup de jeunes de Benza, il ne sert à rien d'aller voter, tant le pouvoir public et les Bien communs sont absents de cette copropriété sans éclairage public.***

---

<sup>28</sup> Le Secteur Jeune a reçu les jeunes dans une démarche d'écoute de mise en place d'un accompagnement psychologique. Aucune enquête n'a été menée ce qui fait dire aux jeunes que, mort ou vivant ils ne comptent pour personne. Aucune autorité locale n'a fait le déplacement dans cette cité

## 7- Analyse SWOT du centre social Romain Rolland

<p style="text-align: center;"><b><u>FORCES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication dans un réseau National d'associations d'éducation populaire.</li> <li>• Centre Social bien identifié auprès des usagers et des partenaires.</li> <li>• Pas de planning d'activités sur le secteur Jeune et Certains ACM. En effet ce sont les jeunes qui font eux-mêmes leur planning.</li> <li>• Implication active des adhérents, notamment dans le cadre de l'ACMCE.</li> <li>• Bon niveau de fréquentation de tous les publics</li> <li>• Équipe motivée et dynamique sur son secteur d'activité.</li> <li>• Esprit d'équipe et solidarité inter-secteurs.</li> <li>• Stabilisation de certains postes.</li> <li>• Bonne connaissance du public sur les différents secteurs.</li> <li>• Volonté d'une harmonisation des Intentions pédagogiques sur chaque secteur qui prennent ancrage dans l'éducation non formelle</li> <li>• Formation en interne animée par des salariés pour d'autres salariés.</li> <li>• Le public jeune est impliqué dans toutes les phases des projets.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>FAIBLESSES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication très partielle des membres du CA sur les différents sites de par leur éloignement géographique.</li> <li>• Les problèmes sociaux et économiques que rencontrent beaucoup de nos usagers, ne leur permettent pas, d'envisager une participation très active au sein de la structure.</li> <li>• Implication encore sporadique de certaines familles, difficulté encore récurrente des parents du secteur jeunes pour une implication plus active.</li> <li>• Turn-over structurel de l'équipe mais moins conséquent que les années passées.</li> <li>• Gestion complexe des contrats aidés et des CD2II (contrat qui ne permet pas une projection sur le long terme et qui s'adresse parfois à des salariés peu expérimentés).</li> <li>• Maillage associatif restreint</li> <li>• L'implication des jeunes se limitent aux actions portées par le centre social et non dans des initiatives de leurs quartiers, la vie de leur cité.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b><u>OPPORTUNITES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne connaissance du public sur les différents secteurs.</li> <li>• Stabilisation de certains postes</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>MENACES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des subventions.</li> <li>• Tendance de la direction du CCO a préféré la rentabilité au détriment des actions qui tiennent compte des réalités du territoire et du public.</li> <li>• Nouvelle cartographie territoriale.</li> <li>• Fusion des Maisons pour tous et des Centres Sociaux qui entraine de facto la disparition des Centres Sociaux dans certains quartiers.</li> <li>• Le social comme un marché en pleine expansion. Conséquence des appels à projets et des marchés publics sur les actions sociales :DSP (Délégation de Service Public)</li> </ul>

## 8- Mes différentes missions auprès des jeunes

### a) En tant que Responsable du Secteur Jeunes du Centre Social Romain Rolland : ACM Ados sans planning d'activité

Mon poste est APJ (Animateur de Prévention Jeunesse). Je développerai les fonctions liées à ce poste dans les lignes suivantes. Il est normalement différent mais complémentaire de celui de Responsable de Secteur Jeune. Avec l'animatrice jeune et l'animatrice polyvalente, je dirige le secteur jeune du Centre Social Romain Rolland. Nous avons en charge l'animation sociale et culturelle pour les jeunes de 11 à 15 ans qui fréquentent la structure mais également en direction des habitants du quartier. Je coordonne le secteur, en développant une mission globale et transversale en direction de la jeunesse (vie sociale, accès à la citoyenneté, accès à la culture et aux loisirs). J'assure la gestion des professionnels intervenant sur le secteur (notamment les animateurs de l'ACM Ados, et toutes les actions concernant le public de l'ACM Ados. Attaché à la direction du secteur, j'assure la mise en place de passerelles avec d'autres secteurs (enfance, adultes et familles, culturel, multimédia et pôle administratif) et des actions via les dispositifs « sac à dos », PJC, VVV et ANCV<sup>29</sup>.

Dans les fonctions liées à ce poste, je devrais être amené à travailler avec le Conseil d'Administration de l'association sur des thématiques spécifiques notamment l'évaluation et l'élaboration du Projet de Développement Social. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Le secteur jeune intervient dans ma structure par diverses activités telles qu'un ACM ados, les mercredis et les vacances scolaires. Une association permettant un suivi et une aide scolaire (PACQUAM) les mardis et jeudis, une permanence sportive au collège Pont de Vivaux les mardis de 12h à 14h.

Dans notre élan d'ancrage de nos actions dans l'Educ Pop, nous avons convenu avec l'équipe d'animation, et pour tenir compte de la volonté et de l'envie des jeunes, de les accompagner à établir eux-mêmes leur planning d'activité. Depuis 2013 et ma prise de fonction en tant que APJ, il a fallu attendre 2016 pour que cette initiative prenne corps. Comment les convaincre ? Et aussi les animatrices et animateurs habitués au planning prévisionnel ? Nous avons commencé par laisser sur les plannings de la semaine deux

---

<sup>29</sup> VVV : Ville-Vie-Vacances. ANCV agence Nationale chèque Vacances. PJC : Projet jeunes citoyens.

journées vides à remplir par les jeunes. On est ensuite passé rapidement à trois journées par semaine avant qu'ils adhèrent au Planning vide.

Dans cette démarche d'éducation non formelle qui exige l'implication et la participative active des Jeunes, il a fallu compter sur l'adhésion et l'engagement de la Directrice du Centre social pour vulgariser cette démarche et emporter l'adhésion des animatrices et collègues. Nous avons mis en place avec une collègue directrice de l'ACM de St Thys (3-11 ans) des formations en interne au profit des collègues sur la participation, au sujet de l'éducation populaire et l'éducation non formelle. Le CCO étant un mouvement d'éducation populaire, le manque de transmission de ces valeurs et l'absence d'unité des différentes structures de l'association CCO, nous ont motivés à partager avec les animateurs, professionnels et collègues, ce que c'est que l'éduc pop aujourd'hui, et comment ensemble, nous pouvons ancrer ces valeurs dans nos actions, dans nos pratiques.

Cette expérience des formations en interne, m'a permis de constater comment les jeunes, les adultes et même les collègues attendent qu'on leur propose des choses, des idées alors qu'ils sont porteurs d'initiatives et force de proposition. J'ai observé la peur de prendre la parole, d'affirmer ses idées et convictions, d'expérimenter des démarches. Alexia Morvan écrivait dans sa recherche-action « *des institutions qui aboutissent à décourager la participation politique populaire* »<sup>30</sup> et Castoriadis de renchérir qu'« *il y a des millions de citoyens en France. Pourquoi ne seraient-ils pas capables de gouverner ? Parce que toute la vie politique vise précisément à le leur désapprendre, à les convaincre qu'il y a des experts à qui il faut confier les affaires [...]*.

*Alors que les gens devraient s'habituer à exercer toutes sortes de responsabilités et à prendre des initiatives, ils s'habituent à suivre ou à voter pour des options que d'autres leur présentent.*<sup>31</sup> ».

Dans le souci de répondre aux attentes des jeunes, le secteur jeune du centre social Romain Rolland a intensifié son ouverture certains samedis matin et après-midis en fonction des besoins des jeunes.

Entre les actions de prévention et les actions de loisirs, le Secteur Jeune conforme à ses intentions pédagogiques concilie prévention et loisirs. Il se donne pour mission d'investir les quartiers et d'alimenter les jeunes de ces quartiers, là intervient surtout les missions de l'APJ.

---

<sup>30</sup> Alexia Morvan « Pour une éducation populaire politique A partir d'une recherche action en Bretagne » page 7 ,3<sup>ème</sup> paragraphe.

<sup>31</sup> CASTORIADIS, C. La montée de l'insignifiance. Les carrefours du Labyrinthe-IV. Seuil,1996, postface  
Wenceslas TEKOS - DESJEPS 2018  
UCI et UC 2

## **b) En tant qu'Animateur de Prévention Jeunesse : APJ**

Anciennement appelé Poste B, ma fonction est d'assurer une mission socio-éducative dans le cadre du projet de l'association avec un public de 11-18 ans. J'élabore et j'anime le projet d'animation prévention jeunesse en référence au projet social de la structure. Depuis ma prise de fonction en Juin 2013, je rédige chaque année avec le conseil départemental (CD13) un contrat d'objectif (COB) en lien avec le territoire et le projet social du centre social. Ce contrat d'objectif tient compte du diagnostic et de l'analyse des problématiques jeunesse et prévention. Je définis par la suite les moyens de la mise en œuvre et l'organisation matérielle des actions prévues dans le COB. Je finis l'année par la présentation et le bilan des actions réalisées et liées à l'animation jeunesse. Si de plus en plus de travailleurs sociaux sont obligés de travailler dans l'urgence et le déplorent, la stabilité de mon poste (ce qui n'est pas le cas d'autres APJ) me permet d'inscrire mes actions dans la durée.

Lors de ma prise de fonction en Juin 2013, j'ai mis en place un projet pédagogique sur 3 ans avec des objectifs pédagogiques évolutifs qui amèneront les jeunes à participer à l'écriture du projet pédagogique 2016.

Il s'est agi en 2013 de remobiliser d'abord les jeunes qui entre temps ont déserté le centre pour cause de l'instabilité des autres postes B (le dernier poste B est resté 3 mois sur le site). En 2014, j'avais pour mission de les fidéliser et de les accompagner sur des actions et projets collectifs. Mais avant, c'est par une présence sociale sur le territoire, dans différents lieux représentatifs des espaces de vie des jeunes, que j'ai été en mesure de faire un travail de proximité dans l'écoute, l'échange et le dialogue.

L'animateur de prévention doit maîtriser les normes sociales et être en capacité de les traduire. En 2015 mon équipe s'étoffe avec le recrutement d'une animatrice polyvalente. Cette arrivée a facilité les actions de proximité, les projets intergénérationnels, le début de la collaboration avec les collègues et les projets interculturels Européens.

En 2016 la dynamique se renforce avec l'arrivée de l'Animatrice jeunes. Après la phase de mobilisation et de fidélisation du public jeune, nous enclenchons la phase accompagnement et intensification des actions de prévention avec le collègue et les familles. Cette collaboration se solde par la mise en place du projet « Structure sociale de proximité en lutte contre le décrochage scolaire : Cas du centre social Romain Rolland et du collègue

Pont de Vivaux »<sup>32</sup>. En 2017 et après les bilans et évaluations, nous avons revu nos objectifs afin de les réorienter vers l'implication et la participation des jeunes dans le fonctionnement du centre social. 2018 sera l'année du renforcement des actions citoyennes. En tant qu'APJ, je suis acteur de la commission jeune du territoire mise en place par le conseil départemental avec d'autres partenaires, et je développe des partenariats et participe aux instances de coordination du travail social du 9-10.

### **c)- Les Politiques Jeunesse du territoire et les Jeux d'acteurs**

La CAF, le Département, la Région, la ville, et l'Etat sont les partenaires financiers du Centre Social Romain Roland. Les adhérents contribuent également au fonctionnement de la structure de par leur cotisation. Les acteurs associatifs, les travailleurs sociaux, les équipes pédagogiques des écoles, collèges et lycées du territoire travaillent parfois avec le centre social sur des projets communs. Ils sont tous des acteurs de la dynamique du territoire.

Les partenaires institutionnels qui sont les principaux financiers du Centre Social (CAF-Ville-Département) ont des attentes qui se traduisent par des recommandations, des commandes publiques, des appels à projets. Je vais dans les lignes suivantes développer les attentes de ces partenaires, leurs impacts sur le territoire, le public, les salariés de la structure et sur ma pratique en tant qu'animateur de prévention. Les habitants sont aussi des acteurs importants puisqu'ils sont, non seulement destinataires des projets mis en place, mais leur participation et implication dans la conception, l'organisation et la réalisation des projets font d'eux des acteurs privilégiés.

Château St Loup, Est marseillais, Sauvagère font partie d'une zone d'expérimentation, suite à la mise en place d'avenants aux contrats urbains de cohésion sociales (CUCS). Il en découle des Groupes de pilotage et de suivi (GPS) animés par le délégué du préfet, regroupant le responsable du commissariat d'arrondissements, le chargé de mission CLSPD, les bailleurs, le chef de projet CUCS ou agent de développement, l'éducation nationale, les centres sociaux avec une fréquence bimensuelle. Les GPS se transforment désormais en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) regroupant les mêmes professionnels et intégrant le chargé de mission au cabinet du préfet de police, qui a pour objet un programme en quatre temps (étude préalable des zones à risques, interventions sur certaines zones des forces de police, travail sur l'amélioration du cadre de vie, phase

---

<sup>32</sup> Mon Projet mémoire Dejeeps 2015 en collaboration avec le collège pont de Vivaux.  
Wenceslas TEKO - DESJEPS 2018  
UCI et UC 2

sociale avec le monde associatif). Le professionnel de terrain que je suis, observe que les politiques jeunesse se résument souvent aux appels à projet de la CAF, de l'ANCV et des dispositifs VVV, PJC<sup>33</sup> qui ont un impact relatif sur le public et mettent plus en difficulté financière les structures. En tant qu'acteur important, le délégué du préfet a le pouvoir de financer un projet au détriment d'un autre. Le Contrat de ville, instrument de cohésion sociale par essence, cible des projets et des actions en fonction des directives de leurs supérieurs et non des réalités du terrain. Faut-il s'en étonner ? Il faut rentrer dans les cases pour avoir des financements, parfois au détriment du projet.

Prenons par exemple un VVV séjour dont l'un des objectifs est de favoriser la mixité et de décroiser les jeunes. Il est financé à hauteur de 2500€ pour au moins 7 jeunes et une animatrice. Un peu de mathématique : S'il faut payer l'animatrice, l'hébergement, l'alimentation et les activités, ce dispositif revient plus cher aux structures qui sont déjà déficitaires. Je pourrai en dire autant des projets PJC et ANCV qui mettent plus les structures en difficulté qu'ils n'apportent de solution aux jeunes. On est donc obligé de les fusionner avec d'autres actions financées par d'autres partenaires, on additionne donc les financements de plusieurs projets dont les objectifs sont totalement différents, on utilise avec subtilité ce que CROZIER appelle les « *marges de manœuvre* »<sup>34</sup>.

Les financeurs sont les décideurs. Ils ont tout pouvoir pour influencer et imposer les actions, selon leurs représentations des problématiques territoriales.

Des actions de prévention sont aussi mises en place avec parfois des appels à projet sporadiques, sur des thématiques définies par le financeur, autrement dit l'institution.

La CAF, le CEJ, la Ville sont-ils des partenaires au vrai sens du mot ? Ne sont-ils pas que des partenaires financiers ? Peut-on s'en passer tout en étant efficace sur le terrain ? Malheureusement non. La fracture sociale se creuse davantage, et la privatisation des missions publiques, la mise en concurrence des structures sont les apanages d'un système qui voit et prend le social comme un marché.

Ces politiques jeunesse du territoire essayent de répondre évidemment à certains besoins, à certaines préoccupations des jeunes telles que l'accès aux loisirs, à quelques sorties éducatives, mais elles ne sont que ponctuelles et ne sont que des dispositifs « consommables ».

---

<sup>33</sup> CAF : Caisse d'allocation familiale... ANCV : Agence Nationale des Chèques Vacances... VVV : Ville Vie Vacances... PJC : Projet Jeune Citoyens...

<sup>34</sup> Michel Crozier : « L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective » Edition du Seuil, 1981 première parution en 1977, dans la collection « sociologie politique ».

Les politiques jeunesse du territoire se déclinent généralement sous forme d'appels à projets sur des thématiques ciblées par le pouvoir public et les institutions. La dernière en date relative à la lutte contre la radicalisation est financée et imposée par le pouvoir public à tous les quartiers prioritaires, à tous les publics jeunes, sans forcément tenir compte des spécificités de certaines cités, des priorités de certains publics. Plusieurs exemples illustrent mes propos, je vous en livre un.

**Exemple 1-** Nasser<sup>35</sup> de la cité Benza est identifié comme potentiel décrocheur scolaire. J'ai participé à la réunion avec l'équipe du collège, rencontré sa famille et longuement discuté avec Nasser. Il manque de temps et d'espace pour réviser ces cours à la maison. Une petite enquête révèle que d'autres jeunes sont dans le même cas que Nasser. Nous proposons de les accueillir certains soirs au Centre social. Un petit projet autour de l'accueil de ces jeunes a été mis en place, il n'a pas été financé. Dans le même temps on nous impose un projet sur la radicalisation financé 5 fois plus que le montant du projet que j'ai présenté. En ce moment précis et en notre connaissance, nous n'avons pas de problème de radicalisation sur la cité Benza.

*Les cadres de l'action publique pèsent sur les projets des travailleurs sociaux, alors que nous nous donnons comme mission de Co-construire les projets avec les jeunes, de leur permettre de devenir acteurs de leurs projets, qu'ils prennent une place importante sur leur territoire en suscitant leur participation réelle et leur implication active, valeurs d'éducation populaire.*

## 9- Problématique

Pendant les différentes phases de mon « diagnostic au coin de rue », réalisé avec l'équipe de la structure et certains travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés, j'ai observé que les espaces d'échange et de rencontres entre jeunes du territoire sont quasi inexistantes. Ils se résument au stade Pont De Vivaux ou à la petite placette située au cœur de la cité de Benza. A défaut, les jeunes filles et jeunes garçons des cités de Château St Loup, de la Sauvagère et de Benza se retrouvent très souvent au Centre social Romain Rolland.

A ma prise de fonction, en n'étant qu'Animateur Prévention Jeunesse, j'ai constaté que les jeunes ignoraient totalement les politiques jeunesse du territoire les concernant, et avaient une aversion et un désintéressement pour tout ce qui a rapport à la chose politique et publique. J'ai aussi constaté que les jeunes ont toujours prit l'Animatrice Jeune ou l'APJ

---

<sup>35</sup> Le prénom est changé

comme leur porte-parole, celui ou celle qui est chargé de dire aux « élus » leurs problématiques, leurs doléances et de leur ramener les « solutions ».

Voici un exemple qui illustre bien mon analyse. Un fait divers grave et mortel touchant l'un de nos jeunes a engendré une intense discussion entre jeunes sur la « riposte à donner » aux institutions locales en charge de la sécurité routière.

Faut-il aller « brûler les bagnoles » ? Barrer la route ? Manifester violemment ? Faire une marche blanche ? Avec ou sans autorisation ? Ils ont finalement pris l'option de se rapprocher de l'APJ. Cette démarche a été pour moi une nouvelle opportunité de discuter avec eux sur les questions de citoyenneté, de la gestion de l'espace public, politique, du bien commun, de l'espace et du droit commun. Nous avons travaillé alors sur la mise en place des espaces dédiés aux échanges, aux rencontres, aux réflexions et aux moyens de lutte au quotidien contre l'exclusion dont ils se sentent victimes. Qu'ils arrivent à dire eux-mêmes ce qu'ils vivent et comment ils comptent y trouver des approches de solutions. Qu'ils se fassent enfin entendre, qu'ils prennent la parole et deviennent leurs propres porte-parole. Comme l'APJ et le Centre Social sont enracinés dans la réalité locale et que nous prenons en compte la problématique sociale locale, j'ai proposé de faire du secteur jeune un lieu de citoyenneté, or selon moi, la construction de la citoyenneté passe d'abord par l'expression.

La lecture des offres sociales jeunesse du territoire du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille et l'étude des différents projets et appels à projets Jeunesse ne permettent pas souvent aux jeunes de prendre une place plus importante sur leur territoire. Ils abordent très peu la thématique de l'expression, de la parole et de la place des jeunes dans l'élaboration des projets. J'ai voulu donner la parole aux jeunes, les aider à la prendre, écouter ce qu'ils ont à dire et prendre enfin en compte leur parole.

Suite à ce diagnostic élaboré par ma pratique d'APJ depuis Juin 2013, et mon observation récente (« diagnostic de coin de rue »), j'ai choisi d'aborder cette problématique de *« Comment la mise en place d'un comité citoyen des jeunes du 10<sup>ème</sup> Arndt de Marseille, peut influencer sur les politiques jeunesse du territoire et susciter chez eux, un élan d'engagement citoyen »*

## **10- Projet- Objectifs-Actions-Ressources Humaines du projet**

La phase de réalisation du projet, la formulation concrète des objectifs et les différentes actions à mener dans le cadre de ce projet seront développés ultérieurement. Mais en

attendant, « Comité Citoyen des Jeunes du 10<sup>ème</sup> » ancre son action dans le souhait des politiques publiques d'impliquer les habitants dans la co-construction des projets concernant leur environnement.

Une grande assemblée générale de tous les jeunes est prévue au parc St Loup pour étudier les statuts, règlement intérieur et le mode de désignation des membres des différents comités, la durée des mandats, les critères d'éligibilité (comité jeunes de quartier et comité citoyen). Chaque cité va mettre en place une assemblée de jeunes de quartier pour élire son « Comité de Jeunes de Quartier ». On aura donc 4 « sous-comités de Jeunes » (Sauvagère-St Thys- Château St Loup- Benza). Les 4 « sous-comités de jeunes de quartier » vont se réunir pour élire le bureau du « Comité Citoyen des Jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement ». Une visite au conseil municipal de quartier pour présenter le bureau du « Comité Citoyen des Jeunes » et des rencontres avec les associations et partenaires.

Un séjour sera organisé pour rencontrer les comités citoyens de jeunes d'autres régions (Epinal) et le parlement Européen des Jeunes à Paris. Un autre groupe sera en séjour à Strasbourg pour visiter le parlement Européen. Une fois par mois, un débat Citoyen sur l'actualité pour lutter contre la désinformation et les abus des « Fake News » sur les réseaux sociaux. Une fois par trimestre on aura l'Assemblée Générale de tous les membres du « Comité Citoyen des Jeunes ». « Les débats-dîner citoyens » mobiliseront aussi bien les jeunes que leurs familles. Le rayonnement de ce projet sur le territoire impactera sur la visibilité du Centre Social et renforcera sa présence. Ce Projet permettra la rencontre entre jeunes et institutions conceptrices des projets jeunesse.

## **a) Actions**

### **« Comité Citoyen des Jeunes du 10<sup>ème</sup> » se déclinera en plusieurs actions :**

- L'accueil inconditionnel des jeunes dans le centre social identifié comme un lieu de passage.
- La mise en place d'un Accueil Jeunes déclaré, au Centre Social Romain Roland.
- Des animations et des débats citoyens « Paroles de filles », « Parole de Garçons », « Parole mixte »
- Comité citoyen des jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille
- Un réseau de partenaires éducatifs ou non, travaillant sur le territoire autour de la jeunesse
- Elargir le réseau partenarial aux acteurs politiques du territoire et concepteurs des politiques jeunesse.

- Confronter les offres politiques jeunesse du territoire aux réalités, aux propositions et aux résultats des évaluations des actions menées en vue d'une amélioration ou d'un renforcement.

## b) Personnes ressources mobilisées autour du projet

Comme je l'avais dit précédemment, le centre social Romain Rolland évolue dans une démarche d'éducation populaire où la plupart des projets sont portés par toute l'équipe en fonction des disponibilités des collègues. Tout projet est d'abord discuté en réunion pour emporter l'adhésion de toute l'équipe, c'est le cas de ce projet. Nous mettons mensuellement en place des formations en interne pour faire monter les animateurs en compétences et pour que tout le personnel soit imprégné des méthodes et démarche d'éducation non formelle et d'éducation populaire. Ce projet sera porté par l'équipe du secteur jeune, l'APJ et l'Animatrice Jeunes. Nous allons faire appel à des intervenants extérieurs, des associations spécialisées pour modérer les débats citoyens et élargir les champs de réflexion des jeunes. Les secteurs familles et alphabétisation, la médiatrice culturelle et une directrice de l'ACM du centre ont participé la conception de ce projet et aux premières réunions avec les jeunes.

## 11- Analyse Financière du Centre Social Romain Rolland

Le Compte de Résultat (2015-2016-2017)

	2015	2016	2017
Résultat	<b>-37 718,59€</b>	20 948,97€	<b>-29 304,28€</b>
Compte des charges	676 497,92€	582 302,04€	596 695,99€
Comptes de produits	638 779,33€	603 251,01€	567 391,61€
Charges du personnel	387 963,52€	314 309,62€	331 750,26€
<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>481 621,72€</b>	<b>371 431,52€</b>	<b>372 196,71€</b>
<b>Aides aux postes</b>	<b>117 277,41€</b>	<b>99 436,63€</b>	<b>51 854,47€</b>
Salaires bruts CDD	62 685 ,65€	20 511,79€	21 226,95€

L'exercice 2017 du centre social Romain Rolland est déficitaire (-29k€) comme celui de 2015 (-37k€) tandis que le compte de résultat 2016 est positif (+20k€).

Le résultat net 2017 accuse donc un déficit impressionnant de plus de 239% par rapport à 2016. Soit une perte de plus de 50k€.

Les Subventions d'exploitation entre 2017 (372k€) et 2016 (371k€) sont presque stables même si elles ont fortement baissé par rapport à 2015(481k€). Comment expliquer alors ce résultat déficitaire entre 2016 et 2017. Allons voir du côté des charges.

L'augmentation des charges entre 2016 et 2017 est nette (+5,5%) ce qui n'est pas le cas des produits qui sont à la baisse.

La suppression des contrats aidés en 2017 a engendré une perte de subvention d'environ 50.000€ entre 2016 et 2017 ce qui augmente inévitablement le déficit.

Les animateurs en contrat aidé étant toujours en poste, et pour être en adéquation avec les besoins du Centre social des contrats à durée déterminée CDD leur ont été signés d'où l'augmentation des salaires brut des CDD entre 2016 et 2017 de + 60 673,75€, ce explique en grande partie le déficit de 2017.

Entre 2016 et 2017, la masse salariale reste stable, même si les salaires bruts des permanents ont augmenté d'environ 11.000€, ce qui peut s'expliquer le nombre important de CDD signés en compensation de la suppression des contrats aidés.

Les frais de participation des usagers ont aussi baissé entre 2016 et 2017 en engendré une perte d'environ 10.000€. Cette perte peut s'expliquer soit par une baisse de la fréquentation des usagers aux activités (ce qui n'est pas le cas puisque le nombre d'adhérents a augmenté), soit par la diminution des volumes des activités (il y a eu plus de projets réalisés en 2017 par rapport à 2016) ou encore par les impayés des usagers. Cette dernière explication est plausible au vu des relances envoyées par le secrétariat aux familles et des différentes tentatives de recouvrement de créances.

En juin 2017, le Centre Social a quitté 69m<sup>2</sup> pour 760 m<sup>2</sup> ce qui a engendré un surcoût des frais d'électricité, de fournitures de bureau et de petits équipements.

### **Un budget prévisionnel 2018 minimaliste et des projets au rabais ?**

Au vu des difficultés de trésorerie de la Fédération CCO, la plupart des CDD n'ont pas été reconduits. Un déficit de près de 50.000€ n'est pas facile à éponger, s'ajoute la suppression des contrats aidés. Certaines actions ont simplement été annulées faute de subvention, d'autres arrêtées en cours d'exécution pour équilibrer le budget. Il serait intéressant de questionner le modèle économique des structures sociales de proximité et les grandes mutations qui les impactent. N'est-il pas judicieux de revenir aux missions traditionnelles d'un Centre social à travers de vrais projets participatifs qui impliquent les habitants, les usagers dans la conception, l'élaboration et la réalisation de leurs projets ? Des projets à moindre coût avec une équipe réduite ?

La tendance aujourd'hui est que le social est devenu un marché en pleine expansion, qui doit être rentable, l'entrepreneuriat social, le social 2.0, les contrats à impact social où la

rentabilité au détriment de l'accompagnement social individualisé avec parfois des réussites et très souvent des dérives.

## 12- Budget Prévisionnel du Projet : « Comité Citoyen des Jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement »

Charges					Produits				
60	Achats	2018	2019	2020	70	Produits d'activités	2018	2019	2020
	Fournitures non stockable (eau électricité)		550			Participation des jeunes		1201	1201
	Fourniture de bureau-petit outils		182	182		<b>Subvention d'exploitation</b>			
	Alimentation-Boissons-pharmacie	100				CNASEA, PSO...		1406,93	1406,93
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>					CD 13		3956,32	3956,32
	Documentation-	150			<b>75</b>	<b>Autre produits gestion courante</b>			
<b>62</b>	<b>Autres Services extérieurs</b>					CGET / ANCV		3000	3000
	Rémunération intermédiaires-		800	1200		VVV		2500	2500
	Hébergement-		7823	6720		Solde APJ CD 13	305		
	Publication (plaquettes-affiches)		189	100		CAF 13		7921,68	5703,68
	Voyage-déplacements, réception		2016	1440					
<b>62</b>	<b>Autres Frais/Prest de Service</b>								
	Formation		900	600					
	Transport d'activité- RTM	55							
<b>64</b>	<b>Charges de Personnel</b>		<b>7525,93</b>	<b>7525,93</b>					
	<b>Salaire chargé APJ</b>		3956,32	3956,32					
	<b>Salaire chargé Animatrice jeune</b>		1406,90	1406,93					
	Salaire chargé Animateur Bafa recrutés pour les 2 Séjours		1081,34	1081,34					
	<b>TOTAL</b>	<b>305</b>	<b>20756,93</b>	<b>17767,93</b>		<b>TOTAL</b>	<b>305</b>	<b>20756,93</b>	<b>17767,93</b>

### Explication du budget prévisionnel :

Ce projet sera transversal aux différents secteurs du Centre Social, il impliquera donc plusieurs collègues et intervenants. En tant qu'animateur de prévention, je suis le porteur et étant en CDI mon poste est entièrement financé par le CD13 pour les 3 années que dureront ce projet.

**2018** : Le budget n'est pas conséquent il est de **305€**. C'est la phase « explication » et des réunions avec les jeunes. Ces frais ne sont donc que des frais de convivialité et de petits déplacements entièrement pris en charge par la subvention APJ.

**2019** : J'ai calculé **mon temps de travail** consacré à ce projet dont la conversion en Euro est **3956,32€ brut chargé**. L'animatrice jeune en emploi d'avenir est aussi intégralement pris charge par l'état qui finance son poste (CNASEA). Le temps qu'elle consacre à ce

projet est estimé en coût à **1406.93€ brut chargé**. Pour le séjour 2018, une animatrice Bafa sera recrutée son salaire chargé s'élève à **771€/**.

Chaque année le secteur Jeunes souscrit aux appels à projet ANCV et VVV qui sont généralement des séjours de jeunes financés à hauteur de **3000€ et 2500€**. Ces deux financements pour les années 2019-2020 seront intégrés au projet comité citoyen, ce qui fait un total de **5500€**.

La CAF des Bouches-du-Rhône priorise depuis 2016 les projets Jeunesse pour un public 16-25 ans, ce nouveau public entre temps délaissé est devenu l'une des priorités des politiques publiques. Le projet « Comité jeunes citoyen » répondant aux enjeux de la CAF, nous allons demander à cette institution de nous financer les rémunérations de l'animatrice Bafa, les séjours, les assemblées générales, la formation et les transports à hauteur de **7921.68 €** pour 2018-2020 : Le temps de travail consacré par l'APJ sera presque équivalent à l'année 2018 soit **3956 ,32€ brut chargé**. Celui de L'animatrice Jeunes est estimé à **1406.93€ brut chargé**

Le compte de résultat du Centre social 2017 est négatif, il ne pourra donc pas financer ce projet. C'est pourquoi en 2020 nous allons solliciter la Caf à hauteur de **5703,68€**.

Les usagers et les jeunes destinataires du projet participeront pour **2042€** selon mes grilles de participation et le quotient familial des familles.

Ce tableau est un budget prévisionnel susceptible d'être modifié en tenant compte des réponses aux différents appels à projet.

### **13- CONCLUSION**

Le Centre Social Romain Rolland, affilié au mouvement d'éducation populaire CCO est comme les autres structures sociales en difficultés financières. Il importe de repenser le modèle associatif de cette structure, et de proposer un "projet politique" qui tienne aussi bien compte des exigences administratives et financières, que des missions traditionnelles d'un Centre Social. Comment ? Cette interrogation a été le fil conducteur de ce document, et le comité citoyen ne sera qu'un maillon, qui je pense irriguera la réflexion collective.

L'engagement citoyen passe aussi par les actions facilitant la prise de responsabilité associative, les actions de participation des jeunes autour des enjeux locaux, la

mobilisation autour des périodes électorales pour l'exercice du droit de vote, le droit à l'information, le droit de vote et la liberté d'expression qui sont des droits constitutionnels.

Etant sur ce poste d'APJ depuis 5ans, ce projet est avant tout pensé après une connaissance plus fine du territoire, des problématiques des jeunes, de leurs attentes et aspirations.

Il est aussi élaboré à partir de ma connaissance approfondie du fonctionnement du Centre Social Romain Rolland où je suis salarié depuis 9 ans. Si nous voulons combattre les comportements à risque des jeunes, et accompagner leur construction identitaire, il importe d'aller identifier d'abord les facteurs à risque déclencheur de ces comportements. Ce projet répond à cette démarche.

Plusieurs facteurs sont certes à la base des difficultés que rencontrent les jeunes et leurs familles, sur le sentiment d'exclusion que ressent ce public des quartiers prioritaires, ce projet fait le pari d'accompagner les jeunes dans le développement de leur citoyenneté, de les impliquer activement dans la vie de leur quartier, afin de susciter et de renforcer leur pouvoir d'agir.

Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes, passe d'abord par une écoute active de leur parole. Le projet « Comité citoyen des jeunes du 10<sup>ème</sup> » s'inscrit dans cette dynamique. « Comité Citoyens des jeunes du 10<sup>ème</sup> » participe au projet de développement du Centre Social, il a un ancrage territorial et aura un impact fort sur la mobilisation des jeunes dans l'affirmation de leur identité.

Dans une démarche d'éducation populaire et en collaboration avec les partenaires mobilisés, il s'agira pour moi de repenser l'action collective et mes interventions sous un autre angle, celui de l'expression libre, de la parole critique.

Il s'agira aussi d'interroger les politiques publiques Jeunesse à l'aune de la production en termes de réflexions et de propositions des jeunes mobilisés au sein du « Comité ». Faire correspondre autant que cela se peut les besoins et demandes exprimés et les réponses institutionnelles à l'échelle locale.

PAGE ANNEXE

**206 : R-ROLLAND RESULTAT 2015-2016-2017**

Intitulé	Réalisé du 01.01.17 au 31.12.17 (1)	Réalisé du 01.01.16 au 31.12.16 (2)	Réalisé du 01.01.15 au 31.12.15 (3)	Evolution de (1) par rapport à (2)	Evolution de (2) par rapport à (3)
				$((1) - (2)) / (2) * 100$	$((2) - (3)) / (3) * 100$
<b>SITES : 20 ROMAIN ROLLAND</b>					
Classe : 6 COMPTES DE CHARGES					
Sous-Classe : 60 ACHATS					
Compte : 606110 ELECTRICITE	2 723.43	1 313.70	1 064.07	107.31	23.46
Compte : 606120 EAU	138.43	215.55	148.41	-35.78	45.24
Compte : 606130 COMBUSTIBLES-CARBURANTS	271.02	54.44	169.72	397.83	-67.92
Compte : 606300 FOURNITURES ATELIERS/ACTIV	19 738.79	16 814.25	16 964.65	17.39	-0.89
Compte : 606310 PRODUITS ENTRETIEN-HYGIENE	1 832.30	1 019.88	813.09	79.66	25.43
Compte : 606320 PETIT EQUIPEMENT-PETIT OUTI	1 284.61	454.00	1 067.19	182.95	-57.46
Compte : 606400 FOURNITURES ADMINIS/BUREAU	854.48	1 231.90	1 315.73	-30.64	-6.37
Compte : 606440 FOURNITURES INFORMATIQUES	209.00	221.11	191.04	-5.48	15.74
Compte : 606804 PRODUITS PHARMACEUTIQUES	277.49	275.77	108.73	0.62	153.63
Compte : 606810 ALIMENTATION, BOISSONS	10 403.03	10 002.69	6 321.59	4.00	58.23
<b>Total Sous-Classe : 60</b>	<b>37 732.58</b>	<b>31 603.29</b>	<b>28 164.22</b>	<b>19.39</b>	<b>12.21</b>
Sous-Classe : 61 SERVICES EXTERIEURS					
Compte : 611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 624.03	1 146.47	616.89	128.88	85.85
Compte : 612000 REDEVANCES CREDIT-BAIL	3 355.85	3 404.19	2 611.35	-1.42	30.36
Compte : 613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	6 160.80	10 246.16	9 079.71	-39.87	12.85
Compte : 615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 431.16	513.48	1 743.48	373.47	-70.55
Compte : 615600 MAINTENANCE	2 022.33	1 230.07	1 257.27	64.41	-2.16
Compte : 616000 PRIMES D'ASSURANCE	3 447.81	1 850.90	1 630.28	86.28	13.53
Compte : 618100 DOCUMENTATION	0.00	0.00	27.70	0.00	-100.00
Compte : 618110 DOCUMENTATION TECHNIQUE	109.32	491.90	385.35	-77.78	27.65
Compte : 618500 SEMINAIRES, COLLOQUES, CONF	0.00	0.00	235.10	0.00	-100.00
<b>Total Sous-Classe : 61</b>	<b>20 151.30</b>	<b>18 883.17</b>	<b>17 587.13</b>	<b>6.72</b>	<b>7.37</b>
Sous-Classe : 62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
Compte : 622500 REMUNERATIONS D'INTERMEDI	23 586.96	20 686.85	26 157.12	14.02	-20.91
Compte : 622510 REMUNERATION INTERMEDIAIR	0.00	0.00	57 550.00	0.00	-100.00
Compte : 622600 HONORAIRES	200.00	2 054.24	0.00	-90.26	0.00
Compte : 622700 FRAIS D'ACTES / CONTENTIEUX	831.88	24.00	0.00	3 366.17	0.00
Compte : 623100 POURBOIRES-DONS-FLEURS	100.00	0.00	92.00	0.00	-100.00
Compte : 625100 VOYAGES & DEPLACEMENTS	1 239.33	1 061.85	1 083.00	16.71	-1.95
Compte : 625610 GITE	5 322.56	11 260.66	6 073.25	-52.73	85.41
Compte : 625612 MISSION VOLONTAIRES	842.49	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 625700 RECEPTION	1 123.76	1 113.52	222.86	0.92	399.65
Compte : 626100 TELEPHONE	2 023.63	1 703.55	1 489.52	18.79	14.37
Compte : 626110 TELEPHONE - PORTABLES	532.18	708.41	794.50	-24.88	-10.84
Compte : 626200 AFFRANCHISSEMENT	256.52	92.80	176.36	176.42	-47.38
Compte : 626400 INTERNET	297.44	721.64	769.63	-58.78	-6.24

**206 : R-ROLLAND RESULTAT 2015-2016-2017**

Intitulé	Réalisé du 01.01.17 au 31.12.17 (1)	Réalisé du 01.01.16 au 31.12.16 (2)	Réalisé du 01.01.15 au 31.12.15 (3)	Evolution de (1) par rapport à (2) $((1) - (2)) / (2) * 100$	Evolution de (2) par rapport à (3) $((2) - (3)) / (3) * 100$
Compte : 627800 AUTRES FRAIS/PREST. SERVICE	59.00	84.00	49.00	-29.76	71.43
Compte : 628100 COTISATIONS	75.00	10.00	135.00	650.00	-92.59
Compte : 628200 TRAVAUX ET FACONS EXEC.A L'	22 200.01	17 917.50	17 699.60	23.90	1.23
Compte : 628300 TRANSPORTS D'ACTIVITES ET A	3 595.81	8 605.10	6 738.65	-58.21	27.70
Compte : 628305 TRANSPORT D'ACTIVITES - RTM	4 692.51	5 274.55	7 750.67	-11.03	-31.95
Compte : 628310 TRANSPORT D'ACTIVITES - LOC.	776.00	340.00	1 215.59	128.24	-72.03
Compte : 628600 FORMATION	9 798.42	7 204.99	5 382.58	35.99	33.86
Compte : 628701 FRAIS DE SIEGE	46 880.14	45 222.48	53 360.96	3.67	-15.25
<b>Total Sous-Classe : 62</b>	<b>124 433.64</b>	<b>124 086.14</b>	<b>186 740.29</b>	<b>0.28</b>	<b>-33.55</b>
Sous-Classe : 63 IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL					
Compte : 631100 TAXE SUR SALAIRES	9 530.38	10 654.04	12 616.75	-10.55	-15.56
Compte : 633300 PART. A LA FORMATION PROF.	4 634.53	4 464.57	5 499.79	3.81	-18.82
Compte : 633400 CONSTRUCTION	855.12	658.88	831.16	29.78	-20.73
<b>Total Sous-Classe : 63</b>	<b>15 020.03</b>	<b>15 777.49</b>	<b>18 947.70</b>	<b>-4.80</b>	<b>-16.73</b>
Sous-Classe : 64 CHARGES DE PERSONNEL					
Compte : 641100 SALAIRES BRUTS DES PERMANI	121 540.40	111 738.73	152 547.50	8.77	-26.75
Compte : 641110 SALAIRES BRUTS DES CDD	62 685.65	20 511.79	21 226.95	205.61	-3.37
Compte : 641120 SALAIRES BRUTS CONTRATS AI	51 854.47	99 436.63	117 277.41	-47.85	-15.21
Compte : 641200 CONGES A PAYER	4 292.45	1 583.33	428.14	171.10	269.82
Compte : 641210 INDEMNITES ET AVANTAGES DI	276.89	310.74	489.57	-10.89	-36.53
Compte : 645100 COTISATIONS URSSAF	59 246.77	49 989.04	60 623.58	18.52	-17.54
Compte : 645200 COTISATIONS MUTUELLE	4 706.23	4 715.34	4 097.44	-0.19	15.08
Compte : 645300 COTIS.RETRAITE/ABELIO/C+NC	17 621.53	17 427.88	21 551.10	1.11	-19.13
Compte : 645310 COTIS. PREV./CHORUM/NC+C	1 415.99	1 458.91	1 644.09	-2.94	-11.26
Compte : 645862 CHRG SOCIALES/CONG. A PAYE	2 145.80	496.26	-506.59	332.39	-197.96
Compte : 647200 COMITE ENTREPRISE	472.16	467.05	582.51	1.09	-19.82
Compte : 647500 AISMT	1 180.36	1 167.53	2 258.63	1.10	-48.31
Compte : 647510 AISMT FACTUREE	144.00	108.00	90.00	33.33	20.00
Compte : 647700 TITRES RESTAURANT	4 167.56	4 898.39	5 653.19	-14.92	-13.35
<b>Total Sous-Classe : 64</b>	<b>331 750.26</b>	<b>314 309.62</b>	<b>387 963.52</b>	<b>5.55</b>	<b>-18.98</b>
Sous-Classe : 65 AUTRES CHARGES GESTION COURAN					
Compte : 654000 PERTES SUR CREANCES IRREC	3 880.70	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 658000 CHARGES DIVERSES DE GESTIC	0.03	981.64	87.37	-100.00	1 023.54
<b>Total Sous-Classe : 65</b>	<b>3 880.73</b>	<b>981.64</b>	<b>87.37</b>	<b>295.33</b>	<b>1 023.54</b>
Sous-Classe : 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Compte : 671200 PENALITES ET AMENDES	0.00	0.00	5.00	0.00	-100.00
Compte : 672000 CHARGES EXERCICES ANTERIE	4 215.07	9 823.43	2 654.75	-57.09	270.03

**206 : R-ROLLAND RESULTAT 2015-2016-2017**

Intitulé	Réalisé du 01.01.17 au 31.12.17 (1)	Réalisé du 01.01.16 au 31.12.16 (2)	Réalisé du 01.01.15 au 31.12.15 (3)	Evolution de (1) par rapport à (2)	Evolution de (2) par rapport à (3)
				((1) - (2)) / (2) * 100	((2) - (3)) / (3) * 100
<b>Total Sous-Classe : 67</b>	<b>4 215.07</b>	<b>9 823.43</b>	<b>2 659.75</b>	<b>-57.09</b>	<b>269.34</b>
Sous-Classe : 68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS					
Compte : 681100 DAP DES IMMOBILISATIONS	2 322.92	810.96	1 600.00	186.44	-49.31
Compte : 681500 DAP POUR RISQUES ET CHARGI	0.00	22 000.00	0.00	-100.00	0.00
Compte : 681540 DAP DEPART RETRAITE	26 448.51	24 615.85	21 360.66	7.45	15.24
Compte : 681560 DAP PRECARITE	16.40	0.00	10.12	0.00	-100.00
Compte : 689000 ENGAG.A REALISER SUR RES.AI	30 724.55	19 410.45	11 377.16	58.29	70.61
<b>Total Sous-Classe : 68</b>	<b>59 512.38</b>	<b>66 837.26</b>	<b>34 347.94</b>	<b>-10.96</b>	<b>94.59</b>
<b>Total Classe : 6</b>	<b>596 695.99</b>	<b>582 302.04</b>	<b>676 497.92</b>	<b>2.47</b>	<b>-13.92</b>
Classe : 7 COMPTES DE PRODUITS					
Sous-Classe : 70 REMUNERATIONS DES SERVICES					
Compte : 706231 PS CNAF - ANIM. GLOB. ET COOI	69 155.00	64 514.00	63 342.00	7.19	1.85
Compte : 706232 PS CNAF - ANIM. COLLECT. FAM	21 983.00	19 787.00	15 894.00	11.10	24.49
Compte : 706234 PS RECUE DE LA CAF -ALSH-ASI	16 256.90	19 165.86	14 372.62	-15.18	33.35
Compte : 706239 PS CNAF - CLAS	7 464.00	7 185.43	7 194.00	3.88	-0.12
Compte : 706401 PARTICIP.DES USAGERS-ACTIVI	1 392.40	3 300.00	3 556.00	-57.81	-7.20
Compte : 706422 PARTICIPATIONS USAGERS - AL	16 589.84	24 161.89	21 625.56	-31.34	11.73
<b>Total Sous-Classe : 70</b>	<b>132 841.14</b>	<b>138 114.18</b>	<b>125 984.18</b>	<b>-3.82</b>	<b>9.63</b>
Sous-Classe : 74 SUBVENT.D'EXPLOITATION					
Compte : 741100 ETAT ASP/CUI CAE	12 312.31	34 652.53	45 575.07	-64.47	-23.97
Compte : 741125 ETAT ASP/AVENIR	13 375.35	12 503.48	11 373.22	6.97	9.94
Compte : 741130 ETAT ASP/ADULTE RELAIS	4 238.68	14 565.81	8 239.08	-70.90	76.79
Compte : 741135 ETAT ASP/EMBAUCHE-PME	1 602.37	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 741300 ETAT FONJEP	3 553.50	3 553.50	4 335.00	0.00	-18.03
Compte : 741705 ETAT ACSE - ANCV	3 118.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 741710 ETAT ACSE - DDJS/VVV	3 500.00	4 500.00	3 300.00	-22.22	36.36
Compte : 741730 ETAT ACSE - DDCS	0.00	4 000.00	0.00	-100.00	0.00
Compte : 742100 REGION SUBV. DE FONCTIONNE	9 000.00	9 000.00	9 000.00	0.00	0.00
Compte : 742400 REGION CUCS	0.00	0.00	6 000.00	0.00	-100.00
Compte : 743100 DEPART. SUBV.DE FONCTIONNE	19 124.00	19 124.00	19 124.00	0.00	0.00
Compte : 743110 DEPART. - PDSL	0.00	0.00	2 000.00	0.00	-100.00
Compte : 743112 DEPART. - EXCEPTIONNELLES	1 500.00	0.00	2 000.00	0.00	-100.00
Compte : 743113 DEPART. - SPECIFIQUE	0.00	0.00	4 000.00	0.00	-100.00
Compte : 743200 DEPART. - POSTE B / ANIM.JEUN	41 850.00	41 850.00	41 850.00	0.00	0.00
Compte : 743400 DEPART. - CUCS	1 500.00	1 500.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 743710 DEPART. - VVV	0.00	0.00	1 500.00	0.00	-100.00
Compte : 744100 COMMUNE SUBV.DE FONCTIONI	73 888.00	57 888.00	55 518.00	27.64	4.27
Compte : 744500 COMMUNE OBJECTIF JEUNES	12 000.00	12 000.00	9 600.00	0.00	25.00

**206 : R-ROLLAND RESULTAT 2015-2016-2017**

Intitulé	Réalisé du 01.01.17 au 31.12.17 (1)	Réalisé du 01.01.16 au 31.12.16 (2)	Réalisé du 01.01.15 au 31.12.15 (3)	Evolution de (1) par rapport à (2) $((1) - (2)) / (2) * 100$	Evolution de (2) par rapport à (3) $((2) - (3)) / (3) * 100$
Compte : 744552 COMMUNE CONTRAT ENF. JEUN	23 500.00	23 500.00	24 500.00	0.00	-4.08
Compte : 744710 COMMUNE COUP DE POUCE/ALI	4 614.05	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 744715 COMMUNE RYTHMES SCOLAIRE	0.00	10 517.81	147 885.49	-100.00	-92.89
Compte : 744740 COMMUNE JEUNES CITOYENS	3 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 745100 CAF SUBV. DE FONCTIONNEMENT	38 000.00	38 889.00	40 061.00	-2.29	-2.93
Compte : 745200 CAF SUBV. DE FONCT. - DONT LI	17 417.25	11 632.39	9 813.86	49.73	18.53
Compte : 745400 CAF/13 - SF ACTION JEUNESSE (	29 200.00	26 167.00	15 947.00	11.59	64.09
Compte : 745600 CAF - APPEL A PROJETS JEUNE	13 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 745710 CAF COLO CONVENTIONNEE	1 001.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 745715 CAF - APPEL A PROJETS VACAN	4 909.70	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte : 745725 CAF - LIRE ET GRANDIR	3 780.00	4 170.00	1 500.00	-9.35	178.00
Compte : 745730 CAF 13 - REAAP	6 500.00	5 500.00	5 500.00	18.18	0.00
Compte : 746101 GIP - ETAT CGET	5 000.00	5 790.00	7 000.00	-13.64	-17.29
Compte : 746102 GIP - CONTRAT DE VILLE MPM	12 179.00	6 000.00	6 000.00	102.98	0.00
Compte : 748705 AUTRES SUBV. - OFAJ + CREDIT	8 615.50	12 038.00	0.00	-28.43	0.00
Compte : 748715 AUTRES-SUBV - ERASMUS	0.00	12 090.00	0.00	-100.00	0.00
Compte : 749100 OFFICE HLM	518.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total Sous-Classe : 74</b>	<b>372 196.71</b>	<b>371 431.52</b>	<b>481 621.72</b>	<b>0.21</b>	<b>-22.88</b>
<b>Sous-Classe : 75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE</b>					
Compte : 756000 COTISATIONS	1 800.00	1 370.00	1 510.00	31.39	-9.27
Compte : 758000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0.00	45.00	0.00	-100.00	0.00
Compte : 758010 FRAIS DE SIEGE	2 967.90	2 089.00	3 250.00	42.07	-35.72
<b>Total Sous-Classe : 75</b>	<b>4 767.90</b>	<b>3 504.00</b>	<b>4 760.00</b>	<b>36.07</b>	<b>-26.39</b>
<b>Sous-Classe : 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
Compte : 772000 PROD.SUR EXERCICES ANTERIE	7 559.72	10 953.57	10 869.32	-30.98	0.78
<b>Total Sous-Classe : 77</b>	<b>7 559.72</b>	<b>10 953.57</b>	<b>10 869.32</b>	<b>-30.98</b>	<b>0.78</b>
<b>Sous-Classe : 78 REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS</b>					
Compte : 781500 RAP POUR RISQUES ET CHARGI	831.88	44 293.00	0.00	-98.12	0.00
Compte : 781540 RAP - DEPART RETRAITE	18 830.10	21 360.66	3 230.17	-11.85	561.29
Compte : 781560 RAP - PRECARITE	0.00	10.12	0.00	-100.00	0.00
Compte : 789100 REPRISE SUR PROVISIONS	19 410.45	11 377.16	6 563.44	70.61	73.34
<b>Total Sous-Classe : 78</b>	<b>39 072.43</b>	<b>77 040.94</b>	<b>9 793.61</b>	<b>-49.28</b>	<b>686.64</b>
<b>Sous-Classe : 79 TRANSFERTS DE CHARGES</b>					
Compte : 791007 TRANSFERT CHARGES - UNIFO	10 953.71	2 206.80	5 750.50	396.36	-61.62
<b>Total Sous-Classe : 79</b>	<b>10 953.71</b>	<b>2 206.80</b>	<b>5 750.50</b>	<b>396.36</b>	<b>-61.62</b>
<b>Total Classe : 7</b>	<b>567 391.61</b>	<b>603 251.01</b>	<b>638 779.33</b>	<b>-5.94</b>	<b>-5.56</b>

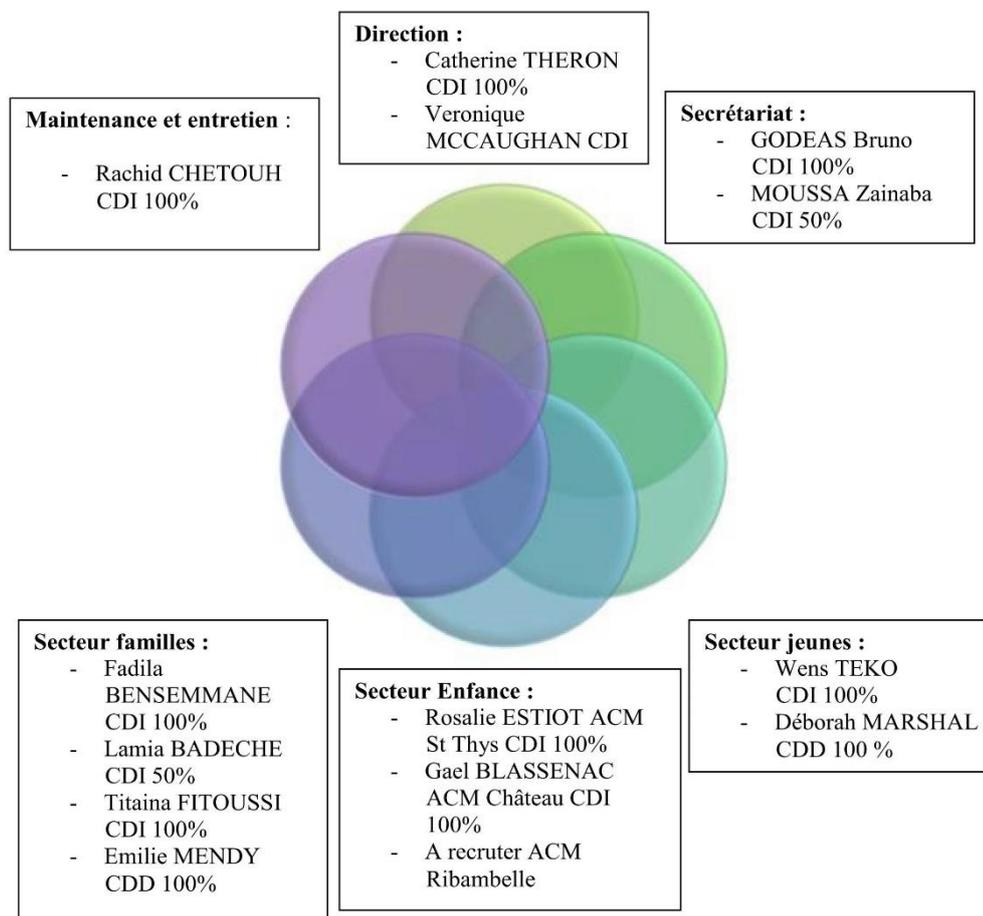
**206 : R-ROLLAND RESULTAT 2015-2016-2017**

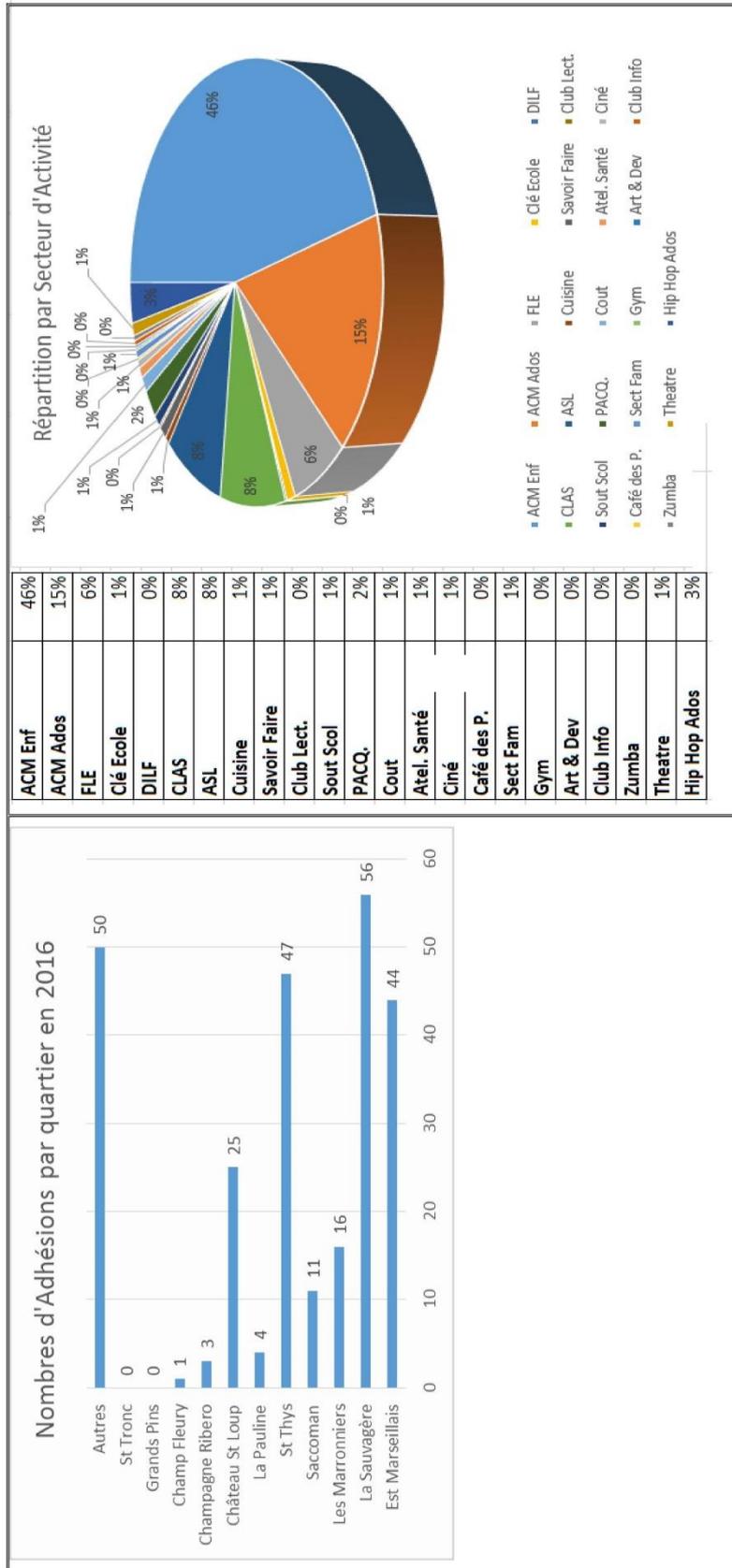
Intitulé	Réalisé du 01.01.17 au 31.12.17 (1)	Réalisé du 01.01.16 au 31.12.16 (2)	Réalisé du 01.01.15 au 31.12.15 (3)	Evolution de (1) par rapport à (2)	Evolution de (2) par rapport à (3)
				$((1) - (2)) / (2) * 100$	$((2) - (3)) / (3) * 100$
Classe : 8 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
Sous-Classe : 86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES					
Compte : 860000 CHARGES SUPPLETIVES	16 719.45	18 436.56	18 336.06	-9.31	0.55
<b>Total Sous-Classe : 86</b>	16 719.45	18 436.56	18 336.06	-9.31	0.55
Sous-Classe : 87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES					
Compte : 870000 CONTREPARTIE CHARGES SUPI	16 719.45	18 436.56	18 336.06	-9.31	0.55
<b>Total Sous-Classe : 87</b>	16 719.45	18 436.56	18 336.06	-9.31	0.55
<b>Total Classe : 8</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total SITES : 20</b>	-29 304.38	20 948.97	-37 718.59	-239.88	-155.54
<b>Total général</b>	-29 304.38	20 948.97	-37 718.59	-239.88	-155.54

**207 : R-ROLLAND RESULTAT 2017**

Intitulé	Réalisé du 01.01.17 au 31.12.17 (1)
<b>SITES : 20 ROMAIN ROLLAND</b>	
Classe : 6 COMPTES DE CHARGES	
Sous-Classe : 60 ACHATS	37 732.58
Sous-Classe : 61 SERVICES EXTERIEURS	20 151.30
Sous-Classe : 62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	124 433.64
Sous-Classe : 63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASS	15 020.03
Sous-Classe : 64 CHARGES DE PERSONNEL	331 750.26
Sous-Classe : 65 AUTRES CHARGES GESTION CC	3 880.73
Sous-Classe : 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 215.07
Sous-Classe : 68 DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIC	59 512.38
<b>Total Classe : 6</b>	<b>596 695.99</b>
Classe : 7 COMPTES DE PRODUITS	
Sous-Classe : 70 REMUNERATIONS DES SERVICE	132 841.14
Sous-Classe : 74 SUBVENT. D'EXPLOITATION	372 196.71
Sous-Classe : 75 AUTRES PRODUITS GEST. COUR	4 767.90
Sous-Classe : 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 559.72
Sous-Classe : 78 REPRISE S/AMORT. ET PROVISIC	39 072.43
Sous-Classe : 79 TRANSFERTS DE CHARGES	10 953.71
<b>Total Classe : 7</b>	<b>567 391.61</b>
Classe : 8 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Sous-Classe : 86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIF	16 719.45
Sous-Classe : 87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIF	16 719.45
<b>Total Classe : 8</b>	<b>0.00</b>
<b>Total SITES : 20</b>	<b>-29 304.38</b>
<b>Total général</b>	<b>-29 304.38</b>

## Organigramme de l'équipe du centre social et de son antenne



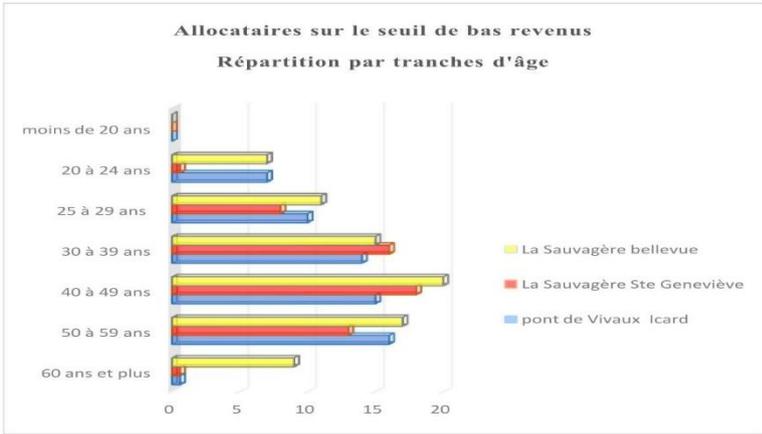
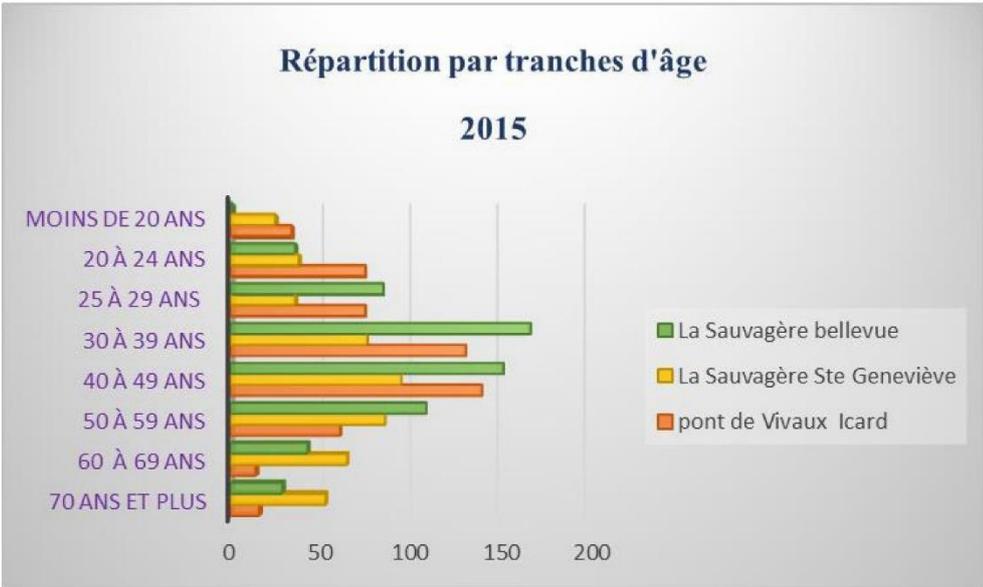


Les quartiers aux alentours du centre social (Saccoman, les marronniers, la sauvagère et Est Marseillais) représentent 50% des adhésions.

Les autres dispositifs à financements spécifiques

DOMAINE	DISPOSITIFS	OUI	NON	OBSERVATIONS/ PRECISIONS
Enfance famille	ACF	x		
	ACM	x		Extension en juillet 2017 de l'ACM château passe de 55 à 105 enfants Déménagement de l'ACM St Thys sur l'école Michelis
	Structure petite enfance		x	MAC, HG, Crèches
	Actions contrat enfance	x		
	REAAP	x		
	AUTRE PIF (Point info familles)	x		Mise en place juin 2010
	Accueil de deux services civiques (CAF) Pour l'accès aux droits	x		Mis en place sur 2016, sur château et Romain Rolland
	Point écoute santé	x		Permanences hebdomadaires sur château le jeudi matin
Loisirs, vacances	VVV	x		Moins de VVV octroyés pour la structure généralement 2 dont 1 séjour. Pas de sorties éducatives en 2017
	Séjours interculturels	x		Séjours avec l'Allemagne et le Portugal Accueils en retour des jeunes allemands et portugais
	Séjour AVE enfance adolescents	x		1 <sup>er</sup> séjour organisé en Aout 2017
	PISL		x	
	Actions CTL/CEJ	x		Trois ACMCE sont organisés sur le territoire + 1 ACMCE ados
	Autres projet (pacte jeunesse)	x		Pacte de sécurité et de cohésion sociale
Soutien scolaire	CLAS	x		4 CLAS financés château / Romain Rolland Dont 1 destiné aux adolescents
	Autres dispositifs	x		MARS, PACQUAM, lire écrire grandir
AUTRES (préciser : RMI, logement, insertion professionnelle...)	MOVE			Permanence hebdomadaire le mercredi matin sur l'antenne (projet porté par le centre social Roy d'Espagne)
	Mission locale	x		Permanences hebdomadaires le mercredi matin

# La population sur la Zone de Vie Sociale



## Bibliographie

- 1- *Béatrice Hibou (2011)*, Anatomie politique de la domination, édition Découverte.
- 2- *Castoriadis Cornelius (1996)*, essai sur la montée de l'insignifiance, les carrefours du Labyrinthe-4, édition du Seuil, postface.
- 3- *Chauvière Michel (2009)*, éducation populaire et mouvements familiaux ouvriers chrétiens, article paru dans la revue Vie Sociale 2009 N° 4, édition ERES, consulté le 14 juin 2018 sur le site Cairn.info
- 4- *Crozier Michel (1981)*, l'acteur et le système, les contraintes de l'action collective, édition du Seuil, première parution en 1977, dans la collection sociologie politique.
- 5- *Eric Favey (1995)* président de la ligue de L'enseignement, extrait du livre, l'éducation populaire ré-interrogée de Jean Bourrieau.
- 6- *Historique des Centre sociaux*, revue « centre sociaux » de la fédération des centres sociaux de la Nièvre, page 1.
- 7- *Historique du Mouvement JOC* : <http://www.joc.be> consulté le 12 Juin 2018
- 8- *Howard Becker*, les ficelles du métier, « Sociologie au coin de la rue »
- 9- *Marc Sangnier (1905)*, le sillon et la démocratie sociale, le journal l'éveil démographique, bimensuel, devient hebdomadaire en Octobre 1906
- 10- *Morvan Alexia*, pour une éducation populaire politique à partir d'une recherche action en Bretagne, page7, 3<sup>ème</sup> paragraphe.
- 11- *Pelloutier Fernand*, allusion à une phrase d'un article de Fernand Pelloutier, Le Musée du travail in L'ouvrier des deux mondes, 1<sup>er</sup> avril 1898 : « Ce qui lui manque (à l'ouvrier), c'est la science de son malheur, c'est de connaître les causes de sa servitude, c'est de pouvoir discerner contre quoi doivent être dirigés ses coups ». Ce texte vient d'être réédité par J.-P. Le cercle (2002). In L'Art et la Révolte aux Editions Place d'armes.
- 12- *Proverbe Africain*, le griot est une personne qui officie comme communicateur traditionnel en Afrique occidentale
- 13- *Réalité sociale* ; expression utilisée souvent par les MJC dans les années 70-80 pour décrire l'environnement social, sociétal économique, politique et sociologique, autrement les réalités sociales autour de soi.
- 14- *Teko Wenceslas*, Structure sociale de proximité en lutte contre le décrochage scolaire, collaboration entre le centre social Romain Rolland et le collègue Pont de Vivaux dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, CEMEA -DEJEPS 2015.
- 15- *Vigneault Gilles*, la langue c'est la clé de la Maison, la violence, c'est un manque de vocabulaire. Chanson québécoise

## SIGLES et Abréviations

- 1- APJ : *Animateur de Prévention Jeunesse*
- 2- CCO : *Centre de Culture Ouvrière*
- 3- GPS : *Groupe Pilote et de Suivi*
- 4- AGAM : *Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise*
- 5- JOC : *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*
- 6- EDUC POP : *éducation Populaire*
- 7- MDS : *Maison départementale de la Solidarité*
- 8- CEF : *Centre Educatif Fermé*
- 9- CER : *Centre Educatif Renforcé*
- 10- ALPHA-FLE : *Alphabétisation –Français-Langue-Etrangère*
- 11- CDI : *Contrat à Durée Indéterminée*
- 12- CDD : *Contrat à Durée Déterminée*
- 13- ACM : *Accueil Collectif de Mineurs à caractère éducatif*
- 14- TAP : *Temps d'Activité Périscolaire*
- 15- DSP : *Délégation de Service Public*
- 16- VVV : *Ville-Vie-Vacances*
- 17- ANCV : *Agence Nationale des Chèques Vacances.*
- 18- PJC : *Projet Jeune Citoyen*
- 19- CAF : *Caisse d'Allocation Familiale*
- 20- CNSEA : *Le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles*
- 21- CD13 : *Conseil Départemental 13*
- 22- CEJ : *Contrat Enfance Jeunesse*
- 23- CUCS : *Contrat Urbain de Cohésion sociale désormais appelé contrat de Ville*
- 24- SWOT : *Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)*
- 25- INSEE : *L'Institut national de la statistique et des études économiques*
- 26- QPV : *Quartier prioritaire de la Ville*
- 27- PDV : *Politique de la Ville*
- 28- MOVE : *Mouvement vers l'emploi*
- 29- PLIE : *Plan local d'insertion pour l'emploi*
- 30- PIF : *Point Info Famille*
- 31- CS : *Centre Social*

<b>NOM :</b> TEKO	<b>Prénom :</b> Wenceslas	<b>Session de soutenance :</b> Décembre 2018
<b>FORMATION : DESJEPS</b> Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport		
<b>TITRE : « Comité Citoyens des Jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille »</b>		
<p><b>RESUME :</b></p> <p>« Comité Citoyens des Jeunes du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille » participe au projet de développement du Centre Social Romain Rolland situé dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille. Il a un ancrage territorial et aura un impact fort sur la mobilisation des jeunes dans l'affirmation de leur identité.</p> <p>Ce projet est avant tout pensé après une connaissance plus fine du territoire (Sauvagère, Château St Loup, St Thys et Benza, qui sont des quartiers prioritaires du 10<sup>ème</sup>), des problématiques des jeunes, de leurs attentes et aspirations.</p> <p>Il est aussi élaboré à partir de ma connaissance approfondie du fonctionnement du Centre Social Romain Rolland où je suis salarié depuis 9ans et Animateur de Prévention Jeunesse depuis 5 ans. Destiné au public 11-18ans, « Comité Citoyen » aidera à combler le manque de lien entre jeunes et élus et facilitera la communication entre les deux publics.</p> <p>Si nous voulons combattre les comportements à risque des jeunes, accompagner leur construction identitaire et favoriser leur pouvoir d'agir, il importe d'aller identifier d'abord les facteurs à risque déclencheur de ces comportements. Ce projet répond à cette démarche.</p> <p>Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes, passe d'abord par une écoute active de leur parole et de la prise en compte de la parole recueillie. Le projet « Comité citoyen des jeunes du 10<sup>ème</sup> » s'inscrit dans cette dynamique.</p> <p>Dans une démarche d'éducation populaire et en collaboration avec les partenaires mobilisés, l'équipe du Centre Social et les jeunes, il s'agira pour moi de repenser l'action collective et mes interventions sous un autre angle, celui de l'expression libre, de la parole critique. Il s'agira aussi d'interroger les politiques publiques Jeunesse à l'aune de la production en termes de réflexions et de propositions des jeunes mobilisés au sein du « Comité ». Faire correspondre autant que cela se peut les besoins et demandes exprimés et les réponses institutionnelles à l'échelle locale.</p>		
<b>MOTS CLES : Teko ; Comité Citoyen ; - Education populaire ; politique jeunesse.</b>		
<b>NOMBRE DE PAGES : 25</b>	<b>Volume (s) annexé (s) :</b> 0 <input type="checkbox"/> 1 X <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/>	
<p><b>CENTRE DE FORMATION :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée</b>  <b>Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 50099</b>  <b>13793 AIX-EN-PROVENCE cedex 3</b></p>		